



Quotidien

N° 3624 - Mercredi 24 Mai 2023

Marchés Publics

Sommaire

- * Résultats de dépouillements : P. 3 à 21**
 - Résultats provisoires des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées P. 3 à 13
 - Résultats provisoires des régions P. 14 & 21

- * Avis d'Appels d'offres des ministères et institutions : P. 22 à 39**
 - Marchés de fournitures et services courants P. 22 à 27
 - Marchés de travaux P. 28 à 30
 - Marchés de prestations intellectuelles P. 31 à 39

- * Avis d'Appels d'offres des régions : P. 40 à 46**
 - Marchés de fournitures et services courants P. 40 & 41
 - Marchés de travaux P. 42 à 44
 - Marchés de prestations intellectuelles P. 45 & 46

La célérité dans la transparence

Revue des Marchés Publics

392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication

Le Ministre Délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication

Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction

Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

Conception graphique et mise en page

Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO
François d'Assise BALIMA
Zoenabo SAWADOGO
Boinzenwendé Chantal KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES
ET DE LA PROSPECTIVE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU CONTROLE DES
MARCHES PUBLICS ET DES ENGAGEMENTS
FINANCIERS.

000328
N°2023-____/MEFP/SG/DG-CMEF

BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

Ouagadougou, le 24 JAN 2023

COMMUNIQUE

En vue de permettre un meilleur accès à la revue des marchés publics dans le contexte difficile actuel, il est porté à la connaissance de l'ensemble des acteurs de la commande publique que depuis le 09 janvier 2023, le quotidien des marchés publics est en accès libre sur le site web du Ministère de l'Economie des Finances et de la Prospective et de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers aux adresses respectives suivantes : www.finances.gov.bf / www.dgcmef.gov.bf.

Le Directeur Général du Contrôle des
Marchés Publics et des Engagements Financier/



Alfred THIOMBIANO

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

<http://www.dgcmef.gov.bf>

RESULTATS PROVISOIRES

DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET

MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

INSTITUT NATIONAL DE FORMATION DES PERSONNELS DE L'EDUCATION

Publication de l'avis : **revue des marchés publics N° 3592 du 6 avril 2023**

Nombres de soumissionnaires : 03

Rectificatif des résultats de la demande de prix n°2023-12/INFPE/DG/PRM pour la fourniture de pause-café et de pause-déjeuner au profit de l'INFPE, paru dans le quotidien n°3618 du mardi 16 mai 2023.

Lot 1 : Fourniture de pause-café et de pause-déjeuner pour les activités de l'INFPE, DR Centre Est ;

Soumissionnaires	Montants lus en FCFA	Montants corrigés en FCFA	Observations
PRESTIGE Service	Mini : 1 235 000 HTVA Maxi : 1 710 000 HTVA Mini : 1 358 560 TTC Maxi : 1 881 000 TTC	Mini : 1 235 000 HTVA Maxi : 1 710 000 HTVA Mini : 1 358 500 TTC Maxi : 1 881 000 TTC	Non conforme Absence de l'original de l'offre Absence de personnel Absence de garantie de soumission
Attributaire	Infructueux pour absence d'offre conforme		

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

DEMANDE DE PROPOSITIONS N°2023-0408/MSHP/SG/DMP du 17/03/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER ANNUEL DE L'UNITE DE GESTION DU PADS DANS LA MISE EN ŒUVRE DES DIFFERENTES SUBVENTIONS POUR LES EXERCICES 2022; 2023 ET 2024, suivant avis de non objection du bailleur en date du 12/05/2023.

Publication des résultats de la présélection : Revue des marchés publics n°3565 du jeudi 02 mars 2023

Référence de la lettre d'invitation du cabinet retenu : Lettre N°2023-0408/MSHP/SG/DMP du 17/03/2023

Date d'ouverture des plis de la proposition technique : 31/03/2023 - Date d'ouverture des plis de la proposition financière : 31/03/2023

Date de négociation du contrat : 04/05/2023 - Financement : Panier commun PADS

Mode de sélection : Sélection fondée sur la Qualification du consultant (SQC)

N°	Cabinet	Conformité de la proposition technique	Montant lu de la proposition financière	Montant corrigé de la proposition financière	Montant négocié de la proposition financière	Observations/commentaires
1	Groupement SEC DIARRA Burkina et SEC DIARRA Mali	Conforme et acceptable	45 000 000	45 000 000	29 995 000	Le montant proposé a été négocié à la baisse pour tenir de l'enveloppe prévisionnelle.
Conclusion		La négociation avec le Groupement SEC DIARRA Burkina et SEC DIARRA Mali a été concluante. Le montant ainsi négocié s'élève à vingt-neuf millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille (29 995 000) francs CFA HTVA, avec un délai d'exécution de trente (30) jours par exercice.				

Résultats provisoires

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE DU BURKINA

Appel d'offre ouvert n°2023/01/CNSS/DRO/SAP pour des prestations de service de nettoyage et d'entretien des bâtiments et des locaux de la Direction régionale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale de Ouagadougou : le siège sis à Cissin, le site sis place Naaba Koom, les agences de Kilwin, Dassasgho et l'agence provinciale de Koudougou (siège et SMI) , les bureaux de Léo, Poura et Manga. Numéro et date de publication de la revue : 3537 du lundi 23 janvier 2023. Nombre de plis reçus : 18.

Date d'ouverture des plis : Mardi 21 février 2023. Date de délibération : 20 avril 2023

Lot n° 1 : Nettoyage et entretien des bâtiments et des locaux du siège de la CNSS/DRO sis à Cissin, de la CNSS sis place Naaba Koom , des bureaux de la CNSS Poura, Léo et Manga.

N° Ordre	Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant corrigé en F CFA (en 10 mois)	Observation	Rang
1	BKS Trading Business New	Min : 7 838 475 HT Max : 31 353 900 HT	Min : 7 838 475 HT Max : 26 128 250 HT	Non-respect du délai d'exécution de la liste des services et calendrier de livraison du DAO, de l'avis de publication et de celui de la liste des services et calendrier de livraison de son propre offre. Dix mois demandés, 10 mois proposés sur la liste des services et calendrier de livraison du soumissionnaire mais 12 mois utilisés sur le bordereau des prix pour marché à ordre de commande. Correction de l'offre de 12 mois à 10 mois d'où le taux de variation suivant : Taux de la variation : $((26\ 128\ 250 - 31\ 353\ 900) / 31\ 353\ 900) \times 100 =$ moins (-) 16,67% Non conforme	Non conforme Non classé
2	Yamgande Services Sarl	Min : 13 971 318 TTC Max : 46 571 060 TTC	Min : 15 943 098 Max : 53 143 660	Correction : Erreur de sommation Min : 15 943 098 TTC Max : 53 143 660 TTC Erreur de sommation : Montant minimum : $5\ 099\ 100 + 2\ 550\ 000 + 2\ 520\ 000 + 1\ 671\ 000 + 1\ 671\ 000 = 13\ 511\ 100$ F CFA et non $11\ 840\ 100$ F CFA HTVA et $15\ 943\ 098$ et non $13\ 971\ 318$ TTC. Montant maximum : $16\ 997\ 000 + 8\ 500\ 000 + 8\ 400\ 000 + 5\ 570\ 000 + 5\ 570\ 000 = 45\ 037\ 000$ F CFA et non $39\ 467\ 000$ F CFA HTVA et $53\ 143\ 600$ et non $46\ 571\ 060$ F CFA TTC. Variation : $(53\ 143\ 660 - 46\ 571\ 060 / 46\ 571\ 060) \times 100 =$ 14, 11% Taux de variation : conforme Offre hors enveloppe	Non conforme Non classé
3	Infini Burkina	Min : 11 569 755 HT Max : 38 565 850 HT	Min : 11 569 755 HT Max : 38 565 850 HT	Conforme	2 ^{ème}
4	Groupe Saba	Min : 9 428 757 TTC Max : 37 715 018 TTC	Min : 9 428 757 TTC Max : 31 692 716 TTC	Non-respect du délai d'exécution de la liste des services et calendrier de livraison du DAO, de l'avis de publication et de celui de la liste des services et calendrier de livraison de son propre offre. Dix mois demandés, 10 mois proposés sur la liste des services et calendrier de livraison du soumissionnaire mais 12 mois utilisés sur le bordereau des prix pour marché à ordre de commande. Correction de l'offre de 12 mois à 10 mois d'où le taux de variation suivant : Taux de la variation : $((31\ 692\ 716 - 37\ 715\ 018) / 37\ 715\ 018) \times 100 =$ moins (-) 15,97% Non conforme	Non conforme Non classé
5	Beti Services	Min : 9 933 051 HT Max : 39 732 204 HT	Min : 9 933 051 HT Max : 33 110 170 HT	Non-respect du délai d'exécution de la liste des services et calendrier de livraison du DAO, de l'avis de publication et de celui de la liste des services et calendrier de livraison de son propre offre. Dix mois demandés, 10 mois proposés sur la liste des services et calendrier de livraison du soumissionnaire mais 12 mois utilisés sur le bordereau des prix pour marché à ordre de commande. Correction de l'offre de 12 mois à 10 mois d'où le taux de variation suivant : Taux de la variation : $((33\ 110\ 170 - 39\ 732\ 204) / 39\ 732\ 204) \times 100 =$ moins (-) 16,67% Non conforme	Non conforme Non classé
6	Basyiré Services	Min : 8 498 667 HT Max : 33 754 668 HT	Min : 9 756 567 HT Max : 32 521 890 HT	Erreur de sommation : Montant total minimum : $7\ 451\ 400 + 21\ 000 + 212\ 250 + 150\ 000 + 45\ 000 + 24\ 000 + 12\ 000 + 93\ 000 + 51\ 000 + 24\ 000 + 15\ 000 + 84\ 000 + 51\ 000 + 24\ 000 + 15\ 000 + 24\ 000 + 51\ 536 + 24\ 000 + 50\ 481 + 90\ 000 =$ 8 522 667 et non 8 498 667 hors TVA; Montant total maximum : $29\ 805\ 600 + 84\ 000 + 849\ 000 + 600\ 000 + 180\ 000 + 96\ 000 + 48\ 000 + 372\ 000 + 204\ 000 + 96\ 000 + 60\ 000 + 336\ 000 + 204\ 000 + 96\ 000 + 60\ 000 + 96\ 000 + 246\ 144 + 96\ 000 + 201\ 924 + 360\ 000 =$ 34 090 668 et non 33 754 668 hors TVA ; Correction des prix unitaires des items 1 et 2 : Item I Prestations quotidiennes : : prestation I.2 : 90 comme prix unitaire en chiffre sur le bordereau des prix pour marché à ordre de commande et quatre-vingt-quinze comme prix unitaire en lettre sur le bordereau des prix unitaires. Item II Prestations quotidiennes : prestation I.3 : 50 comme prix unitaire en chiffre sur le bordereau des prix pour marché à ordre de commande et deux cent cinquante comme prix unitaire en lettre sur	1 ^{er}

Résultats provisoires

				<p>le bordereau des prix unitaires.</p> <p>Montant total minimum = 8 685 300+21 000 + 212 250 + 150 000 + 45 000 + 24 000 +12 000 + 93 000 + 51 000 + 24 000 + 15 000 + 84 000 + 51 000 + 24 000 + 15 000 + 24 000 + 51 536 + 24 000 + 50 481 + 90 000 = 9 756 567 hors TVA;</p> <p>Montant total maximum : 34 741 200 + 84 000 + 849 000 + 600 000 + 180 000 + 96 000 + 48 000 + 372 000 + 204 000 + 96 000 + 60 000 + 336 000 + 204 000 + 96 000 + 60 000 + 96 000 + 246 144 + 96 000 + 201 924 + 360 000 = 39 026 268 hors TVA ;</p> <p>Non-respect du délai d'exécution de la liste des services et calendrier de livraison du DAO, de l'avis de publication et de celui de la liste des services et calendrier de livraison de son propre offre. Dix mois demandés, 10 mois proposés sur la liste des services et calendrier de livraison du soumissionnaire mais 12 mois utilisés sur le bordereau des prix pour marché à ordre de commande. Correction de l'offre de 12 mois à 10 mois d'où le taux de variation suivant : Taux de la variation : $((32\ 521\ 890 - 33\ 754\ 668) / 33\ 754\ 668) \times 100 =$ moins (-) 03,65%</p> <p>Conforme</p>	
7	2 SM	<p>Min : 9 094 575 HT Max : 36 378 300 HT</p>	<p>Min : 9 094 575 HT Max : 30 315 250 HT</p>	<p>Non-respect du délai d'exécution de la liste des services et calendrier de livraison du DAO, de l'avis de publication et de celui de la liste des services et calendrier de livraison de son propre offre. Dix mois demandés, 10 mois proposés sur la liste des services et calendrier de livraison du soumissionnaire mais 12 mois utilisés sur le bordereau des prix pour marché à ordre de commande. Correction de l'offre de 12 mois à 10 mois d'où le taux de variation suivant : Taux de la variation : $((30\ 315\ 250 - 36\ 378\ 300) / 36\ 378\ 300) \times 100 =$ moins (-) 16,67%</p> <p>Non conforme</p>	<p>Non conforme</p> <p>Non classé</p>
8	Hany's Services	<p>Min : 9 149 725 TTC Max : 36 598 899 TTC</p>	<p>Min : 9 149 725 TTC Max : 30 499 082 TTC</p>	<p>Non-respect du délai d'exécution de la liste des services et calendrier de livraison du DAO, de l'avis de publication et de celui de la liste des services et calendrier de livraison de son propre offre. Dix mois demandés, 10 mois proposés sur la liste des services et calendrier de livraison du soumissionnaire mais 12 mois utilisés sur le bordereau des prix pour marché à ordre de commande. Correction de l'offre de 12 mois à 10 mois d'où le taux de variation suivant : Taux de la variation : $((30\ 499\ 082 - 36\ 598\ 899) / 36\ 598\ 899) \times 100 =$ moins (-) 16,67%</p> <p>Non conforme</p>	<p>Non conforme</p> <p>Non classé</p>
9	Entreprise Multi Presta EMP Sarl	<p>Min : 7 689 730 TTC Max : 36 783 149 TTC</p>	<p>Min : 9 222 337 TTC Max : 30 741 124 TTC</p>	<p>I.4 : Erreur de calcul : Montant trimestriel est de 30 000 F CFA et le montant annuel est de 120 000 et non 30 000 F CFA Erreur de sommation au montant total minimum et au maximum. Montant minimum est de : 9 222 337 F CFA TTC et non 7 689 730 F CFA TTC et le montant maximum est de : 36 889 349 F CFA TTC et non 36 783 149 F CFA TTC</p> <p>Non-respect du délai d'exécution de la liste des services et calendrier de livraison du DAO, de l'avis de publication et de celui de la liste des services et calendrier de livraison de son propre offre. Dix mois demandés, 10 mois proposés sur la liste des services et calendrier de livraison du soumissionnaire mais 12 mois utilisés sur le bordereau des prix pour marché à ordre de commande. Correction de l'offre de 12 mois à 10 mois d'où le taux de variation suivant : Taux de variation : $((30\ 741\ 124 - 36\ 783\ 149) / 36\ 783\ 149) \times 100 =$ moins (-) 16,43%</p> <p>Non conforme</p>	<p>Non conforme</p> <p>Non classé</p>
10	Chic Décor	<p>Min : 9 887 332 TTC Max : 39 549 328 TTC</p>	<p>Min : 9 886 742 TTC Max : 32 955 807 TTC</p>	<p>Non-respect du délai d'exécution de la liste des services et calendrier de livraison du DAO, de l'avis de publication et de celui de la liste des services et calendrier de livraison de son propre offre. Dix mois demandés, 10 mois proposés sur la liste des services et calendrier de livraison du soumissionnaire mais 12 mois utilisés sur le bordereau des prix pour marché à ordre de commande. Correction de l'offre de 12 mois à 10 mois d'où le taux de variation suivant : Taux de Variation : $((32\ 955\ 807 - 39\ 549\ 328) / 39\ 546\ 968) \times 100 =$ moins (-) 16,67%</p> <p>Non conforme</p>	<p>Non conforme</p> <p>Non classé</p>
11	BCS Sarl	<p>Min : 11 648 724 TTC Max : 46 594 896 TTC</p>	<p>Min : 11 648 724 TTC Max : 38 829 080 TTC</p>	<p>Non-respect du délai d'exécution de la liste des services et calendrier de livraison du DAO, de l'avis de publication et de celui de la liste des services et calendrier de livraison de son propre offre. Dix mois demandés, 10 mois proposés sur la liste des services et calendrier de livraison du soumissionnaire mais 12 mois utilisés sur le bordereau des prix pour marché à ordre de commande. Correction de l'offre de 12 mois à 10 mois d'où le taux de variation suivant : Taux de variation $((38\ 829\ 080 - 46\ 594\ 896) / 46\ 594\ 896) \times 100 =$ moins (-) 16,67%</p> <p>Non conforme</p>	<p>Non conforme</p> <p>Non classé</p>

Résultats provisoires

12	Yikoré International	<p>Min : 7 781 880 HT Max : 30 677 520 HT</p>	<p>Min : 7 826 880 HT Max 1 : 31 307 520 HT Max 2 : 26 089 600 HT</p>	<p>Erreur de calcul aux montants maximums. Item 6 :Prestation 1 à 6 : Montant trimestriel 15 000 F CFA, montant annuel 60 000 F CFA et non 15 000 F CFA donnant un sous total maximum de 360 000 F CFA et non 90 000 F CFA. Item 7 :Prestation 1 à 4 : Montant trimestriel 15 000 F CFA, montant annuel 60 000 F CFA et non 15 000 F CFA donnant un sous total maximum de 240 000 F CFA et non 60 000 F CFA. Variation : (31 307 520 – 30 677 520 /30 677 520) x100 = 2,01% Taux de variation 1 : conforme. Non-respect du délai d'exécution de la liste des services et calendrier de livraison du DAO, de l'avis de publication et de celui de la liste des services et calendrier de livraison de son propre offre. Dix mois demandés, 10 mois proposés sur la liste des services et calendrier de livraison du soumissionnaire mais 12 mois utilisés sur le bordereau des prix pour marché à ordre de commande. Correction de l'offre de 12 mois à 10 mois d'où le taux de variation suivant : Taux de variation 2 : ((26 089 600 - 30 677 520) /30 677 520) x 100 = moins (-) 14,96% Conforme</p>	Offre anormalement basse
13	Etoile Multi Service	<p>Min : 7 832 880 HT Max : 30 881 520 HT</p>	<p>Min : 7 832 880 HT Max : 26 109 600 HT</p>	<p>Erreur de calcul aux montants maximums. Item 6 :Prestation 1 à 6 : Montant trimestriel 15 000 F CFA, montant annuel 60 000 F CFA et non 15 000 F CFA donnant un sous total maximum de 360 000 F CFA et non 90 000 F CFA. Variation : (31 331 520 – 30 881 520/31 331 520) x 100 = 1,44% Taux de variation 1 : conforme Non-respect du délai d'exécution de la liste des services et calendrier de livraison du DAO, de l'avis de publication et de celui de la liste des services et calendrier de livraison de son propre offre. Dix mois demandés, 10 mois proposés sur la liste des services et calendrier de livraison du soumissionnaire mais 12 mois utilisés sur le bordereau des prix pour marché à ordre de commande. Correction de l'offre de 12 mois à 10 mois d'où le taux de variation suivant Taux de variation 2 : ((26 109 600 - 30 881 520) /30 881 520) x 100 = moins (-) 15,45% Non conforme</p>	<p>Non conforme</p> <p>Non classé</p>
14	JM Services	<p>Min : 7 883 880 HT Max : 31 085 520 HT</p>	<p>Min : 7 883 880 HT Max 1 : 31 535 520 HT Max 2 : 26 279 600 HT</p>	<p>Erreur de calcul aux montants maximums. Item 6 :Prestation 1 à 6 : Montant trimestriel 15 000 F CFA, montant annuel 60 000 F CFA et non 15 000 F CFA donnant un sous total maximum de 360 000 F CFA et non 90 000 F CFA. Erreur de calcul aux montants maximums. Item 7 : Prestation 1 à 4 : Montant trimestriel 15 000 F CFA, montant annuel 60 000 F CFA et non 15 000 F CFA donnant un sous total maximum de 240 000 F CFA et non 60 000 F CFA. Variation : (31 535 520 – 31 085 520/31 085 520) x100 = 1,45% Taux de variation 1 : conforme Non-respect du délai d'exécution de la liste des services et calendrier de livraison du DAO, de l'avis de publication et de celui de la liste des services et calendrier de livraison de son propre offre. Dix mois demandés, 10 mois proposés sur la liste des services et calendrier de livraison du soumissionnaire mais 12 mois utilisés sur le bordereau des prix pour marché à ordre de commande. Correction de l'offre de 12 mois à 10 mois d'où le taux de variation suivant Taux de la variation 2 : ((26 279 600 - 31 085 520) /31 085 520) x 100 = moins (-) 15,46% Non conforme</p>	<p>Non conforme</p> <p>Non classé</p>
15	MSGD (Multi Services Grâce Divine)			<p>Non-respect du cadre du bordereau des prix du DAO : Absence des prix unitaires à toutes les prestations semestrielles, Absence de prix trimestriels à toutes les prestations semestrielles (Items IV, VIII, XII, XVI et XX) Non conforme Les montants des tous les items ne reflètent pas la réalité. Quelques exemples : Item II Prestations mensuelles : Le montant total des cinq prestations est de six mille trois cents (6 300) F CFA trimestriellement. Item VII Prestations trimestrielles : Le montant total des quatre prestations est de quatre mille sept cents (4 700) F CFA trimestriellement. Item 11 Prestations trimestrielles : le prix total des cinq prestations est de neuf mille sept cents (9 700) F CFA trimestriellement. Item XIV Prestations mensuelles : Le prix total des six prestations est de quatre-vingt-quinze (95) F CFA trimestriellement. Item 15 Prestations trimestrielles : Le prix total des cinq prestations</p>	<p>Non conforme</p> <p>Non classé</p>

Résultats provisoires

				est de vingt-deux (22) F CFA trimestriellement. Non conforme Non-respect du délai d'exécution de la liste des services et calendrier de livraison du DAO, de l'avis de publication et de celui de la liste des services et calendrier de livraison de son propre offre. Dix mois demandés, 10 mois proposés sur la liste des services et calendrier de livraison du soumissionnaire mais 12 mois utilisés sur le bordereau des prix pour marché à ordre de commande. Non conforme Non classé	
16	Labaïka EGCN	Min : 9 151 679 TTC Max : 36 606 715 TTC	Min : 9 151 679 TTC Max : 30 505 596 TTC	Non-respect du délai d'exécution de la liste des services et calendrier de livraison du DAO, de l'avis de publication et de celui de la liste des services et calendrier de livraison de son propre offre. Dix mois demandés, 10 mois proposés sur la liste des services et calendrier de livraison du soumissionnaire mais 12 mois utilisés sur le bordereau des prix pour marché à ordre de commande. Correction de l'offre de 12 mois à 10 mois d'où le taux de variation suivant : Taux de la variation : $((30\ 505\ 596 - 36\ 606\ 715) / 36\ 606\ 715) \times 100 =$ moins (-) 16,67% Non conforme	Non conforme Non classé
18	Sman Services (Société Malka Abdoul Naomi Services)	Min : 10 395 050 HT Max : 39 705 200 HT	Min : 9 925 800 HT Max : 33 087 667 HT	Erreur de calcul aux montants minimums pour les prestations semestrielles Item 4 : Prestation 1 à 8 Tem 8. Prestation 1 à 6 Item 12 : Prestation 1 à 8 Item 16 : Prestation 1 à 6 Item 20 : Prestation 1 à 6 Les montants semestriels des items ci-dessus cités sont considérés comme des montants trimestriels Variation : $((9\ 925\ 800 - 10\ 395\ 050) / 10\ 395\ 050) \times 100 =$ moins (-) 4,51% Taux de variation 1: conforme Non-respect du délai d'exécution de la liste des services et calendrier de livraison du DAO, de l'avis de publication et de celui de la liste des services et calendrier de livraison de son propre offre. Dix mois demandés, 10 mois proposés sur la liste des services et calendrier de livraison du soumissionnaire mais 12 mois utilisés sur le bordereau des prix pour marché à ordre de commande. Correction de l'offre de 12 mois à 10 mois d'où le taux de variation suivant : Taux de la variation 2 : $((33\ 087\ 667 - 39\ 705\ 200) / 39\ 705\ 200) \times 100 =$ moins (-) 16,67% Non conforme	Non conforme Non classé
Attributaire provisoire : Basyiré Services pour un montant minimum de neuf millions sept cent cinquante-six mille cinq cent soixante-sept (9 756 567) francs CFA hors taxes et un montant maximum de trente-deux millions cinq cent vingt un mille huit cent quatre-vingt-dix (32 521 890) francs CFA hors taxes.					
Lot 2 : Lot 2 : Nettoyage et entretien des bâtiments et des locaux des agences de Kilwin, Dassasgho et l'agence provinciale de Koudougou (Siège et SMI)					
N° Ordre	Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant corrigé en F CFA	Observation	Rang
2	Yamgande Services Sarl	Min : 7 199 961 TTC Max : 23 763 869 TTC	Min : 3 471 741 321 TTC Max : 11 572 471 069 TTC	Erreur sur les quantités et des unités de mesure des items 1, 2, 3, 5 et 12 des prestations quotidiennes aux agences de Kilwin et Dassasgho ; Erreur de calcul aux prestations XIII.1 à XIII.14 du Service maternel et infantile de Koudougou ; Quelques exemples : A l'agence de Kilwin: Item I : Prestations I.1 et I.2: 15 900m2 demandés et 1FF proposé; Item I : Prestations I.3 : 1 000m2 demandés et 1FF Proposé. Correction des montants Item I : Prestations I.1 : 15 900 m ² x 1 000 x 21 = 333 900 000 mensuel et 1 001 700 000 trimestriel et 3 339 000 000 pour 10 mois Item I : Prestation I.2 : 15 900 m ² x 1 000 x 21 = 333 900 000 mensuel et 1 001 700 000 trimestriel et 3 339 000 000 pour 10 mois A l'agence de Dassasgho: Item V : Prestations V.1 et V.2: 6 400 m2 demandés et 1 FF proposé. Item V : Prestations V.3 : 1 000m2 demandés et 1FF proposé. Item V : Prestations V.1 : 6 400 m ² x 1 000 x 21 = 134 400 000 mensuel et 403 200 000 trimestriel et 1 344 000 000 pour 10 mois Item V : Prestations V.2 : 6 400 m ² x 1 000 x 21 = 134 400 000 mensuel et 403 200 000 trimestriel et 1 344 000 000 pour 10 mois Taux de variation : $(11\ 572\ 471\ 069 - 23\ 763\ 869) / (23\ 763\ 869) \times 100 =$ 48 598%. Non conforme Hors enveloppe	Non conforme Non classé

Résultats provisoires

3	Infini Burkina	Min : 6 034 336 HT Max : 20 114 453 HT	Min : 5 977 888 HT Max : 19 926 292 HT	Correction de la quantité à l'item 11 pour prestations quotidiennes à l'agence de Kilwin 1 au lieu de 225. Taux de variation : $((19\ 926\ 292 - 20\ 114\ 453) / 20\ 114\ 453) \times 100 =$ moins (-) 0,94% Conforme	1 ^{er}
4	Groupe Saba	Min : 5 010 157 TTC Max : 20 040 629 TTC	Min : 5 010 157 TTC Max : 16 700 523 TTC	Non-respect du délai d'exécution de la liste des services et calendrier de livraison du DAO, de l'avis de publication et de celui de la liste des services et calendrier de livraison de son propre offre. Dix mois demandés, 10 mois proposés sur la liste des services et calendrier de livraison du soumissionnaire mais 12 mois utilisés sur le bordereau des prix pour marché à ordre de commande. Correction de l'offre de 12 mois à 10 mois d'où le taux de variation suivant : Taux de la variation : $((16\ 700\ 523 - 20\ 040\ 629) / 20\ 040\ 629) \times 100 =$ moins (-) 16,67% Non conforme	Non conforme Non classé
5	Beti Services	Min : 5 282 310 HT Max : 21 129 240 HT	Min : 5 282 310 HT Max : 17 607 700 HT	Non-respect du délai d'exécution de la liste des services et calendrier de livraison du DAO, de l'avis de publication et de celui de la liste des services et calendrier de livraison de son propre offre. Dix mois demandés, 10 mois proposés sur la liste des services et calendrier de livraison du soumissionnaire mais 12 mois utilisés sur le bordereau des prix pour marché à ordre de commande. Correction de l'offre de 12 mois à 10 mois d'où le taux de variation suivant : Taux de la variation : $((17\ 607\ 700 - 21\ 129\ 240) / 21\ 129\ 240) \times 100 =$ moins (-) 16,67% Non conforme	Non conforme Non classé
6	Basyiré Services	Min : 4 396 835 HT Max : 17 587 340 HT	Min : 4 396 835 HT Max : 14 656 117 HT	Non-respect du délai d'exécution de la liste des services et calendrier de livraison du DAO, de l'avis de publication et de celui de la liste des services et calendrier de livraison de son propre offre. Dix mois demandés, 10 mois proposés sur la liste des services et calendrier de livraison du soumissionnaire mais 12 mois utilisés sur le bordereau des prix pour marché à ordre de commande. Correction de l'offre de 12 mois à 10 mois d'où le taux de variation suivant : Taux de la variation : $((14\ 656\ 117 - 17\ 587\ 340) / 17\ 587\ 340) \times 100 =$ moins (-) 16,67% Non conforme	Non conforme Non classé
7	2 SM	Min : 4 478 550 HT Max : 17 914 200 HT	Min : 4 478 550 HT Max : 14 928 500 HT	Non-respect du délai d'exécution de la liste des services et calendrier de livraison du DAO, de l'avis de publication et de celui de la liste des services et calendrier de livraison de son propre offre. Dix mois demandés, 10 mois proposés sur la liste des services et calendrier de livraison du soumissionnaire mais 12 mois utilisés sur le bordereau des prix pour marché à ordre de commande. Correction de l'offre de 12 mois à 10 mois d'où le taux de variation suivant : Taux de la variation : $((14\ 928\ 500 - 17\ 914\ 200) / 17\ 914\ 200) \times 100 =$ moins (-) 16,67% Non conforme	Non conforme Non classé
8	Hany's Services	Min : 4 866 873 TTC Max : 19 467 494 TTC	Min : 4 866 873 TTC Max : 16 222 911 TTC	Non-respect du délai d'exécution de la liste des services et calendrier de livraison du DAO, de l'avis de publication et de celui de la liste des services et calendrier de livraison de son propre offre. Dix mois demandés, 10 mois proposés sur la liste des services et calendrier de livraison du soumissionnaire mais 12 mois utilisés sur le bordereau des prix pour marché à ordre de commande. Correction de l'offre de 12 mois à 10 mois d'où le taux de variation suivant : Taux de la variation : $((16\ 222\ 911 - 19\ 467\ 494) / 19\ 467\ 494) \times 100 =$ moins (-) 16,67% Non conforme	Non conforme Non classé
9	Entreprise Multi Presta EMP Sarl	Min : 4 887 572 TTC Max : 19 550 287 TTC	Min : 4 908 812 TTC Max : 16 362 707 TTC	Correction de quantités à l'item 12 pour prestations quotidiennes au service maternel et infantile de Koudougou 5 au lieu de 2. Non-respect du délai d'exécution de la liste des services et calendrier de livraison du DAO, de l'avis de publication et de celui de la liste des services et calendrier de livraison de son propre offre. Dix mois demandés, 10 mois proposés sur la liste des services et calendrier de livraison du soumissionnaire mais 12 mois utilisés sur le bordereau des prix pour marché à ordre de commande. Correction de l'offre de 12 mois à 10 mois d'où le taux de variation suivant : Taux de la variation : $((16\ 362\ 707 - 19\ 550\ 287) / 19\ 550\ 287) \times 100 =$ moins (-) 16,30% Non conforme	Non conforme Non classé
10	Chic Décor	Min : 5 550 390 TTC Max : 22 200 614 TTC	Min : 5 550 390 TTC Max : 18 500 512 TTC	Non-respect du délai d'exécution de la liste des services et calendrier de livraison du DAO, de l'avis de publication et de celui de la liste des services et calendrier de livraison de son propre offre. Dix mois demandés, 10 mois proposés sur la liste des services et calendrier de livraison du soumissionnaire mais 12 mois utilisés sur le bordereau des prix pour marché à ordre de commande. Correction de l'offre de 12 mois à 10 mois d'où le taux de variation suivant : Taux de la variation : $((18\ 500\ 512 - 22\ 200\ 614) / 22\ 200\ 614) \times 100 =$ moins (-) 16,67% Non conforme	Non conforme Non classé

Résultats provisoires

11	BCS Sarl	Min : 5 579 252 TTC Max : 22 317 010 TTC	Min : 5 508 452 TTC Max : 18 361 508 TTC	<p>Non-respect du délai d'exécution de la liste des services et calendrier de livraison du DAO, de l'avis de publication et de celui de la liste des services et calendrier de livraison de son propre offre. Dix mois demandés, 10 mois proposés sur la liste des services et calendrier de livraison du soumissionnaire mais 12 mois utilisés sur le bordereau des prix pour marché à ordre de commande. Correction de l'offre de 12 mois à 10 mois d'où le taux de variation suivant : Taux de la variation : $((18\ 361\ 508 - 22\ 317\ 010) / 22\ 317\ 010) \times 100 =$ moins (-) 17,72% Non conforme</p>	Non conforme Non classé
12	Yikoré International	Min : 4 158 384 HT Max : 16 633 536 HT	Min : 4 158 384 HT Max : 13 861 280 HT	<p>Non-respect du délai d'exécution de la liste des services et calendrier de livraison du DAO, de l'avis de publication et de celui de la liste des services et calendrier de livraison de son propre offre. Dix mois demandés, 10 mois proposés sur la liste des services et calendrier de livraison du soumissionnaire mais 12 mois utilisés sur le bordereau des prix pour marché à ordre de commande. Correction de l'offre de 12 mois à 10 mois d'où le taux de variation suivant : Taux de la variation : $((13\ 861\ 280 - 16\ 633\ 536) / 16\ 633\ 536) \times 100 =$ moins (-) 16,67% Non conforme</p>	Non conforme Non classé
13	Etoile Multi Service	Min : 4 149 384 HT Max : 16 597 536 HT	Min : 4 149 384 HT Max : 13 831 280 HT	<p>Non-respect du délai d'exécution de la liste des services et calendrier de livraison du DAO, de l'avis de publication et de celui de la liste des services et calendrier de livraison de son propre offre. Dix mois demandés, 10 mois proposés sur la liste des services et calendrier de livraison du soumissionnaire mais 12 mois utilisés sur le bordereau des prix pour marché à ordre de commande. Correction de l'offre de 12 mois à 10 mois d'où le taux de variation suivant : Taux de la variation : $((13\ 831\ 280 - 16\ 597\ 536) / 16\ 597\ 536) \times 100 =$ moins (-) 16,67% Non conforme</p>	Non conforme Non classé
14	JM Services	Min : 4 185 384 HT Max : 16 741 536 HT	Min : 4 185 384 HT Max : 13 951 280 HT	<p>Non-respect du délai d'exécution de la liste des services et calendrier de livraison du DAO, de l'avis de publication et de celui de la liste des services et calendrier de livraison de son propre offre. Dix mois demandés, 10 mois proposés sur la liste des services et calendrier de livraison du soumissionnaire mais 12 mois utilisés sur le bordereau des prix pour marché à ordre de commande. Correction de l'offre de 12 mois à 10 mois d'où le taux de variation suivant : Taux de la variation : $((13\ 951\ 280 - 16\ 741\ 536) / 16\ 741\ 536) \times 100 =$ moins (-) 16,67% Non conforme</p>	Non conforme Non classé
15	MSGD (Multi Services Grâce Divine)			<p>Non-respect du cadre du bordereau des prix du DAO : Absence des prix unitaires à toutes les prestations semestrielles, Absence de prix trimestriels à toutes les prestations semestrielles (Items IV, VIII, XII et XVI) Non conforme</p> <p>Les montants des items XIV et XV ne reflètent pas la réalité.</p> <p>Item XIV Prestations mensuelles : Le prix total des six prestations est de quatre-vingt-quinze (95) F CFA trimestriellement.</p> <p>Item XV : Prestations trimestrielles : Le prix total des cinq prestations est de soixante-cinq (65) F CFA trimestriellement. Non conforme</p> <p>Non-respect du délai d'exécution de la liste des services et calendrier de livraison du DAO, de l'avis de publication et de celui de la liste des services et calendrier de livraison de son propre offre. Dix mois demandés, 10 mois proposés sur la liste des services et calendrier de livraison du soumissionnaire mais 12 mois utilisés sur le bordereau des prix pour marché à ordre de commande. Non conforme Non classé</p>	Non conforme Non classé
16	Labaiika EGCN	Min : 4 874 112 TTC Max : 19 496 446	Min : 4 874 112 TTC Max : 16 247 040 TTC	<p>Non-respect du délai d'exécution de la liste des services et calendrier de livraison du DAO, de l'avis de publication et de celui de la liste des services et calendrier de livraison de son propre offre. Dix mois demandés, 10 mois proposés sur la liste des services et calendrier de livraison du soumissionnaire mais 12 mois utilisés sur le bordereau des prix pour marché à ordre de commande. Correction de l'offre de 12 mois à 10 mois d'où le taux de variation suivant : Taux de la variation : $((16\ 247\ 040 - 19\ 496\ 446) / 19\ 496\ 446) \times 100 =$ moins (-) 16,67% Non conforme</p>	Non conforme Non classé
17	Entreprise Sangaré Nazi Domingo (ESANAD)	Min : 5 906 291 TTC Max : 19 687 635 TTC	Min : 5 906 291 TTC Max : 19 687 635 TTC	Conforme	Offre anormalement basse

Résultats provisoires

18	Sman Services (Société Malka Abdoul Naomi Services)	Min : 5 553 208 HT Max : 21 252 832 HT	Min : 5 313 208 HT Max : 17 710 692 HT	Erreur de calcul aux montants minimums pour les prestations semestrielles Item 4 : Prestation 1 à 8 Tem 8. Prestation 1 à 6 Item 12 : Prestation 1 à 8 Item 16 : Prestation 1 à 6 Les montants semestriels des items ci-dessus cités sont considérés comme des montants trimestriels Non-respect du délai d'exécution de la liste des services et calendrier de livraison du DAO, de l'avis de publication et de celui de la liste des services et calendrier de livraison de son propre offre. Dix mois demandés, 10 mois proposés sur la liste des services et calendrier de livraison du soumissionnaire mais 12 mois utilisés sur le bordereau des prix pour marché à ordre de commande. Correction de l'offre de 12 mois à 10 mois d'où le taux de variation suivant : Taux de la variation : $((17\ 710\ 692 - 21\ 252\ 832) / 21\ 252\ 832) \times 100 =$ moins (-) 16,67% Non conforme	Non conforme Non classé
----	--	---	---	---	--------------------------------

Attributaire provisoire : Infini Burkina pour un montant minimum de cinq millions neuf cent soixante-dix-sept mille huit cent quatre-vingt-huit (5 977 888) francs CFA hors taxes et un montant maximum de dix-neuf millions neuf cent vingt-six mille deux cent quatre-vingt-douze (19 926 292) francs CFA hors taxes.

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

Appel d'offres ouvert n°2023-004/MFPTPS/SG/DMP du 05/04/2023 pour l'acquisition et l'installation d'équipements informatiques pour la mise en place d'un data center au profit du Ministère de la Fonction Publique du Travail et de la Protection Sociale (phase 2).

Référence de la date de publication de l'avis : revue des marchés publics n°3589 du 05/04/2023 - Convocation CAM pour l'ouverture : lettre n°2023-015/MFPTPS/SG/DMP du 02 mai 2023 - Date de dépouillement : 05/05/2023 - Nombre de plis reçus : trois (03) - Nombre de lots : lot unique - Financement : Budget Etat ; Exercice 2023

Lot unique : Acquisition et installation d'équipements informatiques pour la mise en place d'un data center au profit du Ministère de la Fonction Publique du Travail et de la Protection Sociale phase 2

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA TTC	Rang	Observations
	HTVA	TTC	maximum TTC		
SOCIETE GLOBAL EQUIPEMENT SARL	250 855 916	296 009 981	296 009 981	Non classé	Non conforme : <i>Hors enveloppe, car le montant de soumission de deux cent quatre-vingt-seize millions neuf mille neuf cent quatre-vingt-un (296 009 981) F CFA TTC est supérieur à l'enveloppe prévisionnel qui est deux cent-soixante-six millions (266 000 000) FCFA TTC</i>
PLANETE TECHNOLOGIES		223 120 300	223 120 300	Non classé	Non conforme : Item 2 : Pas de proposition ferme au niveau du clavier et trackpad ; Item 3 : au niveau du port de fonctionnalité sans fil, fréquence du processeur Wi-Fi 6 (802.11 Ax, 2x2) proposé au lieu de Wi-Fi 6 (802.11 b/g/n (2,4/5 GHz) demandé ; Item 5 : Absence de proposition au niveau de la zone d'affichage (mesure métrique) et des bacs d'alimentation papier ; Item 9 : Absence de proposition au niveau du poids et de la taille ; Item 13 : 1.54x0.72x0.31 in. (39x18.35x7.87mm) proposé au lieu de 30x30x60 mm demandé pour la taille du produit ; Item 16 : poids de 860g proposé au lieu de poids compris entre 400 et 600g demandé. Item 17 : Pas de proposition au niveau de la batterie pour HP probook ; Item 18 : prospectus chargeur en anglais en lieu et place de la version française demandée ; Item 19 : au niveau de la vitrine aluminium : 5 étagères réglables en hauteur en verre sécurité 8mm proposé au lieu de 6 étagères réglables en hauteur en verre sécurité 8 mm demandé. Item 20 : format serveur rack 2U proposé au lieu de serveur rack 42U demandé. Item 21 : Absence de proposition au niveau du temps de réponse ; Item 22 : au niveau des baies d'extension : 4x0 proposée au lieu de 5x0 demandé, périphérique 4/4 proposé au lieu de 5/5 demandé, Incombustibilité : pas de proposition ; Item 26 : diamètre haut-parleur 32 mm proposé au lieu de 30 demandé ; longueur du câble : proposition non ferme. Item 27 : proposition non ferme au niveau de la résistance ; Item 25 : prospectus des caméras en anglais en lieu et place de la version française demandée.
Will.Com Sarl		262 302 200	262 302 200	1^{er}	Conforme

Attributaire : WILL.COM SARL pour un montant de deux cent soixante-deux millions trois cent deux mille deux cents (262 302 200) FCFA TTC avec un délai de livraison de quarante-cinq (45) jours.

Résultats provisoires

MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ALPHABÉTISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

DEMANDE DE PRIX N°2023-0010/MENAPLN/SG/DMP DU 25/04/2023 pour l'acquisition de consommables informatiques au profit de ST-ESU, de la DAD, de SP-PLN, de DAJC, de SP-PSDEBS, de SP-SSAP, de la DGESS, de SG, de ST-DEPE, de la DCRP, de la DRH, de la DGENF, de PA-PDSEB, de la DG-QEF, de la DG-AEF, de la Trésorerie Ministérielle, de la DMP et de la DGF (marché à commandes).

FINANCEMENT : BUDGET ETAT, exercice 2023 - Convocation CAM : N°2023-00079/MENAPLN/SG/DMP/sse-mp du 03/05/2023

PUBLICATION : Quotidien des Marchés publics N°3606-3607 du vendredi au lundi 1er mai 2023.

Date d'ouverture : Lundi 05 /05/ 2023 - Nombre de concurrents : Neuf (09)

N°	SOUSMISSIONNAIRES	Montant lu publiquement en F CFA		Montant corrigé, avec rabais en F CFA		OBSERVATIONS
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
Lot 1 : Acquisition de consommables informatiques au profit de ST-ESU, de la DG-AEF, de SP-PLN, de SP-SSA/P, de ST-DEPE et de PA/PDSEB (marché à commandes)						Borne inférieure = 18 366 629 Borne supérieure=24 848 562
1	E.SO.K.E Sarl		Mini : 11 144 628 Maxi : 18 373 190		Mini : 11 144 628 Maxi : 18 373 190	Conforme, classé 3 ^{ème} .
2	ADBUTRAD		Mini : 12 912 150 Maxi : 22 443 600		Mini : 10 774 728 Maxi : 18 776 160	Correction des prix unitaires aux items 5 et 50 conformément aux montants en lettre (respectivement 30 000 et 40 000). Correction de -236 000 soit -1,83 % sur le montant minimum TTC et de -354 000 soit -1,58 % sur le montant maximum TTC. Rabais de 15 % sur les montants HTVA maximum et minimum. Conforme, classé 2 ^{ème} .
3	AS EQUIPEMENTS ET TRAVAUX		Mini : 11 386 056 Maxi : 19 277 660		Mini : 11 386 056 Maxi : 19 277 660	Conforme, classé 4 ^{ème} .
4	SBPE Sarl		Mini : 10 403 942 Maxi : 18 720 110		Mini : 10 403 942 Maxi : 18 720 110	Conforme, classé 1 ^{er} .
5	ECAM		Mini : 10 847 740 Maxi : 18 056 950		Mini : 10 847 740 Maxi : 18 056 950	Offre anormalement basse. Non conforme
6	SLCGB Sarl		Mini : 11 774 630 Maxi : 19 287 100		-	Sa lettre de soumission adressée au Ministère du Transport de la Mobilité urbaine et de Sécurité routière. Non conforme.
7	RDI Sarl		Mini : 9 932 060 Maxi : 10 108 280		-	Conformément à la circulaire n 2020-30/ARCOP/CR/zmr du 03/09/2020, l'offre de RDI SARL au lot 1 est écartée parce que son montant sur la lettre de soumission (en lettres) diffère du montant mentionné sur la facture pro-forma sans correction. Non conforme
ATTRIBUTAIRE		SBPE Sarl pour un montant de dix millions quatre cent trois mille neuf cent quarante-deux (10 403 942) francs CFA TTC au minimum et un montant de dix-huit millions sept cent vingt mille cent dix (18 720 110) francs CFA TTC au maximum avec un délai de livraison de quatorze jours par commande.				
Lot 2 : Acquisition de consommables informatiques au profit de la DAD, de SG, de la DCRP, de la DMP de DGF et de la DGQEF (marché à commandes)						Borne inférieure = 15 338 181 Borne supérieure=20 751 657
1	E.SO.K.E Sarl		Mini : 8 952 070 Maxi : 15 540 600		Mini : 8 952 070 Maxi : 15 540 600	Offre conforme, classé 5 ^{ème} .
2	ADBUTRAD		Mini : 9 488 380 Maxi : 19 983 300		Mini : 7 774 253 Maxi : 15 706 980	Correction des prix unitaires aux items 35 et 44 conformément aux montants en lettre (respectivement 15 000 et 60 000). Correction de -342 200 soit 3,61 % sur le montant minimum TTC et de -1 504 500 soit 7,53 % sur le montant maximum TTC. Rabais de 15 % sur les montants HTVA maximum et minimum. Conforme, classé 3^{ème}.
3	YOUM INTER BUSINESS SARL	Mini : 7 733 000 Maxi : 14 578 500			Mini : 7 996 766 Maxi : 15 334 607	Correction du prix unitaire à l'item 76 conformément au montant en lettre (60). Correction de -599 400 soit 7,75 % sur le montant minimum TTC et de -899 100 soit 6,17 % sur le montant maximum TTC. Rabais de 5 % sur les montants HTVA maximum et minimum. Offre anormalement basse. Non conforme
4	SBPE Sarl		Mini : 6 816 270 Maxi : 15 634 410		Mini : 6 816 270 Maxi : 15 634 410	Conforme, classé 2 ^{ème}
5	SODICOM Sarl	Mini : 6 930 000 Maxi : 13 304 000			Mini : 6 930 000 Maxi : 13 304 000	Conforme, classé 4 ^{ème}
6	SLCGB Sarl		Mini : 8 496 590 Maxi : 16 239 750		-	Sa lettre de soumission adressée au Ministère du Transport de la Mobilité urbaine et de Sécurité routière. Non conforme.

Résultats provisoires

7	RDI Sarl		Mini : 7 490 640 Maxi : 19 323 090	Mini : 7 490 640 Maxi : 19 323 090	Conforme, classé 1 ^{er} Rabais de 20% sur les montants HTVA maximum et minimum
ATTRIBUTAIRE		RDI Sarl pour un montant de cinq millions neuf cent quatre-vingt-douze mille cinq cent douze (5 992 512) francs CFA TTC au minimum et un montant de quinze millions quatre cent cinquante-huit mille quatre cent soixante-douze (15 458 472) francs CFA TTC au maximum avec un délai de livraison de quatorze jours par commande.			
Lot 3 : Acquisition de consommables informatiques au profit de la DGENF, de SP-PSDEBS, DAJC, de la DRH, de la Trésorerie Ministérielle et de la DGESS (marché à commandes).					Borne inférieure = 14 407 440 Borne supérieure=19 492 419
1	E.SO.K.E Sarl		Mini : 9 088 950 Maxi : 14 658 550	Mini : 9 088 950 Maxi : 14 658 550	Conforme, classé 4 ^{ème}
2	ADBUTRAD		Mini : 10 628 850 Maxi : 17 523 590	Mini : 10 628 850 Maxi : 17 523 590	Rabais de 15% sur les montants HTVA maximum et minimum Conforme, classé 3 ^{ème}
3	YOUM INTER BUSINESS SARL	Mini : 7 886 000 Maxi : 12 801 000		Mini : 9 376 280 Maxi : 15 175 980	Correction des prix unitaires aux items 49 à 52 (30 000) à chaque item. Correction de 60 000 soit 0,76 % sur le montant minimum TTC et 60 000 soit 0,47 % sur le montant maximum Rabais de 5 % sur les montants HTVA maximum et minimum. Conforme, classé 5 ^{ème}
4	AS EQUIPEMENTS ET TRAVAUX		Mini : 9 824 090 Maxi : 14 928 180	Mini : 9 824 090 Maxi : 14 928 180	Conforme, classé 6 ^{ème}
5	SBPE Sarl		Mini : 8 788 050 Maxi : 14 819 620	Mini : 8 788 050 Maxi : 14 819 620	Conforme, classé 2 ^{ème}
6	SODICOM Sarl	Mini : 7 400 000 Maxi : 12 660 000		Mini : 8 732 000 Maxi : 14 938 800	Conforme, classé 1 ^{er}
7	ECAM		Mini : 8 092 440 Maxi : 12 150 460	Mini : 8 092 440 Maxi : 12 150 460	Offre anormalement basse. Non conforme.
8	SLCGB Sarl		Mini : 9 837 660 Maxi : 15 085 120	-	Sa lettre de soumission adressée au Ministère du Transport de la Mobilité urbaine et de Sécurité routière. Non conforme.
9	RDI Sarl		Mini : 8 435 820 Maxi : 13 667 940	Mini : 8 435 820 Maxi : 13 667 940	Offre anormalement basse. Non conforme.
ATTRIBUTAIRE		SODICOM Sarl pour un montant de sept millions quatre cent mille (7 400 000) francs CFA HTVA au minimum et un montant de douze millions six cent soixante mille (12 660 000) francs CFA HTVA au maximum avec un délai de livraison de quatorze jours par commande.			

ECOLE POLYTECHNIQUE DE OUAGADOUGOU

Demande de prix N° 2023-003/MESRI/SG/EPO/DG/PRM du 20 avril 2023 pour l'acquisition de billet d'avion au profit de l'Ecole Polytechnique de Ouagadougou. Publication de l'avis : Quotidien n°3606-3607 du 28/04 au 01/05/ 2023 ; Référence de convocation de la CAM pour l'ouverture, l'analyse et la délibération : Lettre n°2023-003/MESRI/SG/EPO/DG/PRM du 04/05/2023 ; Date d'ouverture des plis : 08/05/2023 ; Nombre de plis reçus : 04						
Soumissionnaires	Montants lus en F CFA HTVA		Montants corrigés en F CFA HTVA		Observations	Rang
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		
Lot 1 : Budget prévisionnel = 30 500 000 FCFA HTVA M = 27 787 930 ; 0,85 M = 23 619 741 ; 1,15 M= 31 956 120						
AGENCE TALBYA	16 720 000	22 430 000	16 720 000	22 430 000	Offre anormalement basse	-
SATGURU Travels	16 881 600	22 564 300	16 881 600	22 564 300	Offre anormalement basse	-
MAUBAH Voyages	15 650 000	24 310 000	15 650 000	24 310 000	CONFORME	1 ^{er}
Rehoboth Voyages	19 630 000	25 575 000	19 630 000	25 575 000	CONFORME	2 ^{ème}
Lot 2 : Budget prévisionnel = 10 900 000 F CFA TTC M = 9 612 000 ; 0,85 M = 8 170 200 ; 1,15 M= 11 053 800						
AGENCE TALBYA	5 400 000	6 800 000	5 400 000	6 800 000	Offre anormalement basse	-
SATGURU Travels	5 615 000	7 005 000	5 615 000	7 005 000	Offre anormalement basse	-
MAUBAH Voyages	6 575 000	8 305 000	6 575 000	8 305 000	CONFORME	1 ^{er}
Rehoboth Voyages	7 190 000	8 610 000	7 190 000	8 610 000	CONFORME	2 ^{ème}
Attributaires :						
Lot 1 : MAUBAH Voyages pour un montant minimum de quinze millions six cent cinquante mille (15 650 000) FCFA HTVA et un montant maximum de vingt-quatre millions trois cent dix mille (24 310 000) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de sept (07) jours par commande .						
Lot 2 : MAUBAH Voyages pour un montant minimum de six millions cinq cent soixante-quinze mille (6 575 000) FCFA HTVA et un montant maximum de huit millions trois cent cinq mille (8 305 000) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de sept (07) jours par commande .						
N.B : le calcul des offres dites anormalement basses ou anormalement élevées est fait sur la base des montant maximum et le classement sur la base des montants minimum.						

Résultats provisoires

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Demande de prix n° 018/2023 lancée pour la fourniture de pièces de rechange pour les auxiliaires de la centrale Ouaga-Est
Publication de l'avis : Quotidien n° 3594 du mercredi 12 avril 2023 des Marchés Publics - Financement : Fonds Propres SONABEL

N° d'ordre	Fournisseurs	Montant en F CFA HTVA		Montant en F CFA TTC F CFA TTC		Observations
		initial	Corrigé	initial	Corrigé	
1	TECMON ENERGY	10 510 201	10 510 202	12 402 037	12 402 038	Conforme Erreur d'arrondi sur le montant HTVA. Il s'agit de 10 510 202 au lieu de 10 510 201.
2	TELEMENIA FASO Sarl	10 022 932	10 022 932	11 827 060	11 827 060	Conforme

Attributaire provisoire : TELEMENIA FASO Sarl pour un montant TTC de onze millions huit cent vingt-sept mille soixante (11 827 060) F CFA avec un délai d'exécution de 30 jours

Demande de prix n° 017/2023 lancée pour l'acquisition d'onduleurs pour les cérémonies d'envergures nationales
Publication de l'avis : Quotidien n° 3594 du mercredi 12 avril 2023 des Marchés Publics
Financement : Fonds Propres SONABEL

N° d'ordre	Fournisseurs	Montant en F CFA HTVA		Montant en F CFA TTC		Observations
		initial	Corrigé	initial	Corrigé	
1	ETEL Sarl	-	-	17 794 400	-	Non conforme : Onduleur 20 kVA : absence du module GSM dans l'offre ; la plage de fréquence d'entrée est de 40 à 72 Hz au lieu de 46 à 64 Hz proposé par le soumissionnaire ; la tolérance de la tension de sortie n'est pas précisée dans l'offre ; la tolérance de la fréquence de sortie n'est pas précisée dans l'offre ; la température de fonctionnement est de 0 à 35° C au lieu de de 0 à 40° C proposé par le soumissionnaire ; la stabilisation de la tension de sortie en pleine charge 20 kVA n'est pas précisée dans l'offre ; l'indice de protection n'est pas précisé dans le prospectus de l'UPS.
2	BUTEC ENERGIES & SERVICES BURKINA Sa	16 369 302	16 369 303	19 315 776	19 315 778	Conforme Erreur de calcul au niveau du montant HTVA de la formation. Il s'agit de 2 101 668 F au lieu de 2 101 667 F.
3	AFRIK LONNYA	-	-	18 386 996	-	Non conforme : Onduleur 20 kVA : la tolérance de fréquence de sortie n'est pas précisée dans l'offre ; la tolérance de la tension de sortie est 1% au lieu de 1,5% proposé par le soumissionnaire ; l'indice de protection est de IP 21 au lieu de IP 20 proposé par le soumissionnaire ; les tensions de surcharge ne sont pas précisée dans l'offre.
4	TC SOLUTIONS	15 542 394	17 942 394	18 340 025	21 172 025	Non conforme : Le soumissionnaire a omis d'inclure le montant de la formation au montant de sa soumission. La correction de son offre a entraîné une variation de plus de 15%.
5	COUNTRY TECH BURKINA Sa	-	-	18 470 540	-	Non conforme : Onduleur 20 kVA : absence du module GSM dans l'offre ; la plage de fréquence d'entrée est de 40 à 72 HZ au lieu de 46 à 64Hz proposé par le soumissionnaire ; la tolérance de la tension de sortie n'est pas précisée dans l'offre ; la tolérance de la fréquence de sortie n'est pas précisée dans l'offre ; la température de fonctionnement est de 0 à 35° C au lieu de 0 à 40° C proposé par le soumissionnaire ; la stabilisation de la tension de sortie en pleine charge 20 kVA n'est pas précisée dans l'offre ; l'indice de protection IP 21 n'est pas précisé dans le prospectus.

Attributaire provisoire : BUTEC ENERGIES & SERVICES BURKINA Sa pour un montant TTC de dix-neuf millions trois cent quinze mille sept cent soixante-dix-huit (19 315 778) F CFA avec un délai d'exécution de 90 jours

RESULTATS PROVISOIRES

DES REGIONS

REGION DES CASCADES

Demande de prix N°2023-001/RCAS/PLRB/CSND/CCAM du 30 Mars 2023 relative aux travaux de réalisation d'un mini AEP à M'para dans la commune de Sindou.. **FINANCEMENT** : Budget Communal (Ministère de l'Eau et de l'Assainissement), gestion 2023.

PUBLICATION DE L'AVIS : QUOTIDIEN DES MARCHES PUBLICS N°3612 du lundi 08 mai 2023 page 46.

DATE DE DEPOUILLEMENT : lundi 15 Mai 2023. **DATE DE DELIBERATION** : lundi 15 Mai 2023. **NOMBRE DE PLIS RECUS** : (01).

Intervalle de sélection de offres (anormalement basse ou élevée) : borne inférieure et borne supérieure

N°	Soumissionnaires	Montant lu en F CFA		Montant corrigé en F CFA		Montant de l'offre après une augmentation de 15%	Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
	KABORE GENERALE PRESTATION (KGPRES)		30 042 800	-	-	-	Conforme
Attributaire		KABORE GENERALE PRESTATION (KGPRES) pour un montant de Trente Millions Quarante Deux Mille Huit Cent (30 042 800) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de deux (02) mois.					

REGION DU CENTRE-EST

Demande de prix N°2023-01/RCES/PBLG/CZGA/SG du 09 mars 2023 pour l'acquisition et la livraison sur site de vivres et d'huile végétale au profit des cantines scolaires des écoles primaires de la commune de Zoaga.

FINANCEMENT : Budget communal/Ressources Transférées MENAPLN, gestion 2023.

PUBLICATION : Quotidien des Marchés Publics N° 3589 du mercredi 05 avril 2023.

REFERENCE DE LA LETTRE CCAM : Lettre N°2023-01/RCES/PBLG/CZGA/M-ZGA/SG du 13 avril 2023

Date d'ouverture des plis : 17 avril 2023 - **Nombre de plis reçus** : 02 - **Date de délibération** : 20 avril 2023

SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU EN FCFA		MONTANT CORRIGE EN FCFA		OBSERVATIONS	RANG
	HT	TTC	HT	TTC		
Lot 1 : Acquisition et livraison sur site de vivres au profit des cantines scolaires des écoles primaires de la Commune de Zoaga.						
PROMO Nafda	12 050 490		12 050 490		Conforme	1 ^{er}
Afrique Commerce et Représentation (ACOR)	12 311 746		12 311 746		Conforme	2 ^{ème}
Lot 2 : Acquisition et livraison sur site d'huile végétale au profit des cantines scolaires des écoles primaires de la Commune de Zoaga.						
PROMO Nafda	1 979 709	2 414 280	1 979 709	2 414 280	Conforme	1 ^{er}
Afrique Commerce et Représentation (ACOR)	2 016 685	2 459 373	2 016 685	2 459 373	Conforme	2 ^{ème}
Attributaire	Lot 1 : l'entreprise PROMO Nafda pour un montant de douze millions cinquante mille quatre cent quatre-vingt-dix (12 050 490) francs CFA HTVA et un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours. Lot 2 : l'entreprise PROMO Nafda pour un montant d'un million neuf cent soixante-dix-neuf mille sept cent neuf (1 979 709) francs CFA HTVA soit deux millions quatre cent quatorze mille deux cent quatre-vingt (2 414 280) francs CFA TTC pour un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.					

Résultats provisoires

REGION DU CENTRE-OUEST

Demande de prix n° 2023-01/RCOS/PSNG/CDYR/M/SG du 28 mars 2023 relatif aux travaux de construction d'une salle de classes à Bôh et à Balelepoun au profit de la commune de Didyr - Financement : BUDGET COMMUNAL Gestion 2023				
<ul style="list-style-type: none"> • Publication de l'avis : Revue des marchés publics n°3600-3601 du Jeudi au vendredi 21 Avril 2023 • Date de dépouillement : Mardi 02 Mai 2023 - Nombre de soumissionnaires : Lot unique : 01 				
N°	SOUSSIONNAIRES	Montant		OBSERVATIONS
		Lu	Corrigé	
LOT unique : Construction d'une salle de classes à Bôh et à Balelepoun au profit de la commune de Didyr				
01	E.ZI.P/SARL	13 296 300 HTVA	-	CONFORME
Attributaire		E.ZI.P/SARL pour un montant de Treize millions deux cent quatre-vingt-seize mille trois cent (13 296 300) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de 60 jours		

Demande de prix N°2023-02/RCOS/PSNG/CDYR/M/SG du 28 mars 2023 relatif aux travaux de la réfection de l'école primaire de Didyr A (lot 1) ; réalisation d'un hangar à la salle polyvalente de la Mairie de Didyr (lot 2) et le plafonnage et divers travaux de la salle polyvalente de la Mairie de Didyr (lot 3) - Financement : BC/MENAPLN Gestion 2023				
<ul style="list-style-type: none"> • Publication de l'avis : Revue des marchés publics n°3600-3601 du Jeudi au vendredi 21 Avril 2023 • Date de dépouillement : Mardi 02 Mai 2023 - Nombre de soumissionnaires : <ul style="list-style-type: none"> Lot 1 : 03 Lot 2 : 03 Lot 3 : 02 				
N°	SOUSSIONNAIRES	Montant		OBSERVATIONS
		Lu	Corrigé	
LOT 1 : Réfection de l'école primaire de Didyr A				
01	B.S.R	9 100 000 HTVA	-	CONFORME :
02	E.CO.BAT	8 300 000 HTVA 9 794 000 TTC	-	CONFORME :
03	GPS B. SARL	7 981 000 HTVA 9 417 580 TTC	-	CONFORME :
LOT 2 : Réalisation d'un hangar à la salle polyvalente de la Mairie de Didyr				
01	B.S.R	1 900 000 HTVA	1 920 000 HTVA	CONFORME : Erreur de sommation : 67 600 + 900 955 + 951 445 = 1 920 000 au lieu de 1 900 000
02	ENTREPRISE WENDTEENDE	1 900 000 HTVA	-	CONFORME :
03	ENTREPRISE SOUGOURI NOOMA	1 850 975 HTVA	-	CONFORME :
LOT 3 : Plafonnage et divers travaux de la salle polyvalente de la Mairie de Didyr				
01	E.P.F	2 500 000 HTVA	-	CONFORME :
02	ENTREPRISE SOUGOURI NOOMA	2 435 000 HTVA	-	CONFORME :
Attributaire		Lot 1 : GPS B. SARL pour un montant de Sept millions neuf cent quatre-vingt-un mille (7 981 000) francs CFA HTVA et Neuf millions quatre cent dix-sept mille cinq cent quatre-vingt (9 417 580) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de 45 jours. Lot 2 : ENTREPRISE SOUGOURI NOOMA pour un montant d'Un million huit cent cinquante mille neuf cent soixante-quinze (1 850 975) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de 45 jours. Lot 3 : ENTREPRISE SOUGOURI NOOMA pour un montant de Deux millions quatre cent trente-cinq mille (2 435 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de 45 jours		

DEMANDE DE PRIX N°2023-03/RCOS/PSNG/CDYR/M/SG DU 28 mars 2023 POUR L'ACQUISITION DE FOURNITURES SCOLAIRES ET DE FOURNITURES SPECIFIQUES AU PROFIT DES ECOLES PRIMAIRES DE LA CEB DE DIDYR.						
<ul style="list-style-type: none"> Financement : TRANSFERT MENAPLN Gestion 2023 • Publication de l'avis : Revue des marchés publics n°3600-3601 du Jeudi au vendredi 21 Avril 2023 • Date de dépouillement : Mardi 02 Mardi 2023 - Nombre de soumissionnaires : <ul style="list-style-type: none"> Lot 1 : 02 Lot 2 : 01 						
LOT 1 : Acquisition de fournitures scolaires au profit des écoles primaires de la CEB de la commune de Didyr.						
N° d'ordre	SOUSSIONNAIRE	Montant HTVA lu Publiquement	Montant HTVA corrigé	Montant TTC lu Publiquement	Montant TTC corrigé	Observation
01	E.SA.KA	12 306 769	-	-	-	CONFORME
02	ENTREPRISE KANEYCE	9 857 300	-	-	-	NON CONFORME -Cahier de dessin de 16 pages fourni au lieu de cahier de dessin de 32 pages demandés -Format et zone d'écriture des items de 1 à 6 ne sont pas précisés dans les spécifications techniques proposées par le soumissionnaire
ATTRIBUTAIRE		E.SA.KA pour un montant de : douze millions trois cent six mille sept cent soixante-neuf (12 306 769) FCFA HTVA avec un délai de livraison de quarante-cinq (45) jours.				

Résultats provisoires

LOT 2 : Acquisition de fournitures spécifiques au profit des écoles primaires de la CEB de la commune de Didyr.

N° d'ordre	SOUSSIONNAIRE	Montant HTVA lu Publiquement	Montant HTVA corrigé	Montant TTC lu Publiquement	Montant TTC corrigé	Observation
01	ENTREPRISE SOUGOURI NOOMA	2 238 400	-	-	-	CONFORME
ATTRIBUTAIRE		ENTREPRISE SOUGOURI NOOMA pour un montant de : deux millions deux cent trente-huit mille quatre cent (2 238 400) FCFA HTVA avec un délai de livraison de trente (30) jours.				

Demande de prix N° 2023-04/RCOS/CR/SG/PRM relatif à l'acquisition de mobilier scolaire au profit du Conseil régional du centre-ouest - FINANCEMENT : Budget du Conseil régional + FMDL, gestion 2023.
 Date de publication : le quotidien des marchés publics n°3602 du lundi 24 avril 2023.
 Date de dépouillement, d'analyse et de délibération : 04 mai 2023
 Lot unique: nombre de soumissionnaires : Neuf (09)
 Convocation de la commission d'attribution n°2023-03/RCOS/DSR/SG/PRM du 27 avril 2023

Soumissionnaire	Lot unique: acquisition de mobilier scolaire au profit du Conseil régional					Observations
	Montant proposé HT	Montant corrigé HT	Montant proposé TTC	Montant corrigé TTC	Classement	
SGBTP	22 525 000	-	-	-	-	Non Conforme -ASF, CNSS ; AJT ; DRTSS, CNF et RCCM non fournis - Plan assurance qualité non fourni ; -Liste à jour du personnel déclaré à la CNSS non fourni
ENTREPRISE ELEAZAR SERVICE	24 225 000	-	-	-	3 ^{ème}	Conforme
AIMANE FAWAZE ET FRERES	26 350 000	-	-	-	-	Non Conforme -ASF, CNSS ; AJT ; DRTSS, CNF et RCCM non fournis -Liste à jour du personnel déclaré à la CNSS non fourni -Absence du reçu d'achat du poste à souder et du petit matériel à souder ; -Offre financière hors enveloppe TTC.
AFRIK METAL	20 825 000	-	-	-	-	Non Conforme -ASF, CNSS ; AJT ; DRTSS, CNF et RCCM non fournis ; -Formulaire de renseignement sur le candidat modifié et mal renseigné ; -Prospectus (photo) du table banc proposé non conforme à celui demandé : absence de cache jambe sur le table banc proposé; -Absence de capacité de financement -Plan assurance qualité non fourni ; -Absence d'attestation de travail de tout le personnel ; -Absence de cahier de clauses techniques, de la méthodologie et du planning d'exécution des travaux ; -Un (01) seul soudeur fourni au lieu de deux (02) comme demandé dans le dossier.
TIMB-NOOMA TRAVAUX ET SERVICES	22 525 000	-	-	-	1 ^{er}	Conforme
ENTREPRISE WAMALGRE	22 100 000	24 225 000	-	-	2 ^{ème}	Conforme -Montant en lettres dans le bordereau des prix unitaire est 28 500 FCFA et celui en chiffres du devis estimatif est 26 000 FCFA.
ENTREPRISE Rayim	23 715 000	-	-	-	-	Non Conforme -Capacité de financement non fournie ; -Absence d'attestation de travail de tout le personnel ; -Plan assurance qualité non fourni ;
COGEMOB BTP	24 055 000	-	-	-	-	Non Conforme

Résultats provisoires

						-Absence d'attestation de disponibilité et de travail du chef d'atelier ; -Photo du table banc proposé est non conforme au table banc demandé : pas de cache jambe sur celui proposé pourtant demandé dans le dossier ; -Absence de plan assurance qualité ;
W.CO.BA.TRA.P	21 250 000	-	-	-	-	Non Conforme -Table banc proposé non conforme à celui demandé : absence de cache jambe pourtant demandé dans le dossier ; -Absence du formulaire de renseignement sur le candidat ; -Capacité de financement non fourni ; -absence du plan de charge ; -Absence du plan assurance qualité. -Absence d'attestation de travail de tout le personnel.

Attributaire : TIMB-NOOMA TRAVAUX ET SERVICES pour un montant de *vingt-deux millions cinq cent vingt-cinq mille (22 525 000) F CFA HTVA. Et une augmentation de 12,35% soit deux millions sept cent quatre-vingt-deux mille cinq cents (2 782 500) FCFA (pour + 105 tables bancs) donnant un montant total de vingt-cinq millions trois cent sept mille cinq cent (25 307 500) CFA HTVA.*

Demande de prix N° 2023-03/RCOS/CR/SG/PRM relatif à des travaux divers au profit du Conseil régional du centre-ouest - FINANCEMENT : Budget du Conseil régional + FMDL, gestion 2023. Date de publication : le quotidien des marchés publics n°3602 du lundi 24 avril 2023. Date de dépouillement, d'analyse et de délibération : 04 mai 2023 Lot multiples: nombre de lots : Deux (02) ; nombre de soumissionnaires : Lot 1 : deux (02) ; Lot 2 : Un (01) Convocation de la commission d'attribution n°2023-03/RCOS/DSR/SG/PRM du 27 avril 2023						
Lot 1: Construction de locaux et installation d'incinérateurs dans les CM de Sapouy et de Koudougou au profit du Conseil régional						
Soumissionnaire	Montant proposé HTVA	Montant corrigé HTVA	Montant proposé TTC	Montant corrigé TTC	Classement	Observations
E.NAB	8 954 605	-	10 566 434	-	-	Non Conforme -CNSS ; AJT ; DRTSS, CNF et RCCM non fournis -Formulaire de renseignement sur mal renseigné (KIENDREBEOGO N Roland comme non du soumissionnaire au lieu de (E.NAB) ; -Plan de charge non renseigné pourtant l'entreprise est liée au Conseil régional par un contrat en cours.
E.ZI.P Sarl	9 500 000	-	-	-	1 ^{er}	Conforme

Attributaire : *E.ZI.P Sarl pour un montant HTVA de neuf millions cinq cent mille (9 500 000) FCFA avec un délai de d'exécution de quarante-cinq (45) jours.*

Lot 2: réalisation d'un hangar à la salle polyvalente de Koudougou au profit du Conseil régional						
Soumissionnaire	Montant proposé HTVA	Montant corrigé HTVA	Montant proposé TTC	Montant corrigé TTC	Classement	Observations
E.ZI.P Sarl	5 939 735	-	-	-	1 ^{er}	Conforme

Attributaire : *E.ZI.P Sarl pour un montant HTVA de cinq millions neuf cent trente-neuf mille sept cent trente-cinq (5 939 735) FCFA avec un délai de d'exécution de trente (30) jours.*

Résultats provisoires

REGION DU CENTRE -SUD

Appel d'offres N°2023-04/MATDS/RCS/D/GM/SG/CRAM DU 24/02/2023 pour les travaux de réalisation d'un système d'Adduction d'Eau Potable Simplifiée à Nafbanka dans la commune de Gaongo dans la province du Bazèga au profit de la Direction Régionale de l'eau et de l'Assainissement du Centre-Sud - Financement : Budget de l'Etat, Gestion 2023

Publication de l'avis : « Quotidien » des marchés publics n°3578 du mardi 21/03/2023 »

Date de dépouillement : Jeudi 20 Avril 2023 - Nombre de plis reçu : 06

N° LOT	LOT Unique
Nombre de plis au dépouillement	06

Lot unique : Travaux de réalisation d'un système d'Adduction d'Eau Potable Simplifiée (AEPS) à Nafbanka dans la commune de Gaongo dans la province du Bazèga au profit de la Direction Régionale de l'eau et de l'Assainissement du Centre-Sud.

Total des offres techniques conformes TTC =	102 825 200
P= Moyenne des offres techniquement conforme	102 825 200
E= Le montant prévisionnel	121 000 000
M = 0,6E + 0,4P	113 730 080
Le montant inférieur de moins de 15% à la moyenne	96 670 568
Le montant supérieur de plus de 15% à la moyenne	130 789 592

Soumissionnaires	Montant lu HT/HD (FCA)	Montant lu TTC (FCA)	Montant corrigé HT/HD (FCA)	Montant corrigé TTC (FCA)	Observations
ESR	98 880 000	116 678 400	98 880 000	116 678 400	Non Conforme Les copies des marchés fournies n'ont pas été accompagnées des devis estimatifs pour une appréciation de l'envergure des travaux comme sollicité dans le DAO ; L'entreprise n'a pas fourni l'engagement à respecter le code d'éthique et de déontologie en matière de commande publique ; Les CNIB du personnel n'ont pas été fournies ; Les documents sur la conformité du matériel roulant n'ont pas été fournis (visite technique, assurance).
ACMG	103 635 900	122 290 362	103 635 900	122 290 362	Non Conforme Les marchés qui sont dans la période d'exécution demandée (2020,2021,2022) ont des montants inférieurs à 90 000 000 FCFA par AEPS ; Les copies des marchés fournies n'ont pas été accompagnées des devis estimatifs pour une appréciation de l'envergure des travaux comme sollicité dans le DAO ; L'Entreprise a soumissionné le marché à hauteur de 122 290 362 FCFA TTC ce qui est supérieur au montant prévisionnel du marché qui est de 121 000 000 FCFA TTC.
ERTP	87 140 000	102 825 200	87 140 000	102 825 200	Conforme NEANT
Groupement EKR-EMAF Sarl	81 008 475	95 590 001	81 008 475	95 590 001	Non Conforme Les copies des marchés fournies n'ont pas été accompagnées des devis estimatifs pour une appréciation de l'envergure des travaux comme sollicité dans le DAO ; Les marchés qui sont dans la période d'exécution demandée (2020,2021,2022) ont des montants inférieurs à 90 000 000 FCFA par AEPS ; Marché N°NBR/06/03/02/00/2022/00015, incohérence entre les dates de rédaction (20/12/2022) et date de signature (29/09/2022) du PV de réception ; Le Marché N° CDR/05/09/02/00/2021/00030 est déclaré non authentique et donc non conforme.
SARAFINA	85 475 000	100 860 500	85 475 000	100 860 500	Non Conforme : Les copies des marchés fournies n'ont pas été accompagnées des devis estimatifs pour une appréciation de l'envergure des travaux comme sollicité dans le DAO ; Les Procès-verbaux de réception des marchés n'ont pas été fournis ; Pour le contrat N° 009/CRK/2021, incohérence entre les dates de notification du contrat (mai 2021) et la date d'approbation (20/05/2023); Pour deux contrats différents N°016/CRK/2019 et N° 009/CRK/2021, les pages d'approbations sont quasiment identiques.

Résultats provisoires

Groupement Groupe CLARA- AZ Business Int Sarl	88 145 000	104 011 100	88 145 000	104 011 100	<p>Non conforme</p> <p>Les copies des marchés fournies n'ont pas été accompagnées des devis estimatifs pour une appréciation de l'envergure des travaux comme sollicité dans le DAO ;</p> <p>Les Marché N°593/2020/ONEA/DG et Marché N°596/2020/ONEA/DG ; tous signés entre l'ONEA et le groupement ECCKAF/Groupe CLARA mais les PV sont uniquement au nom de ECCKAF ;</p> <p>Le Marché N°593/2020/ONEA/DG est non conforme pour incohérence des dates sur la page du contrat ;</p> <p>Le groupement a adressé une lettre d'engagement à respecter le code de déontologie et d'éthique demandé par l'appel d'offres à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles et de la Mécanisation au lieu de la Direction régionale de l'eau et de l'assainissement du centre-sud.</p>
---	------------	-------------	------------	-------------	--

ATTRIBUTAIRE : : Entreprise de Réhabilitation et des Travaux Publics (ERTP) pour un montant de quatre-vingt-sept millions cent-quarante milles (87 140 000) francs CFA HTVA soit un montant de cent deux millions huit-cent vingt-cinq mille deux cents (102 825 200) F CFA TTC avec un délai d'exécution de trois et demi (3,5) mois.

Manifestation d'intérêt allégée n°2023-015/MATD/RCSD/GM/SG/CRAM du 30/03/2023 pour le recrutement d'un bureau d'étude ou groupement de bureaux d'études pour la mise en place et/ou dynamisation de cinq (05) Comités d'Usagers de l'Eau (CUE) dans la région du centre sud au profit de la direction régionale de l'eau et l'assainissement - FINANCEMENT : Financement : budget de l'Etat, Exercice 2023
 Publication : Quotidien des Marchés Publics n°3590 du 06/04/2023
 Référence de la convocation de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés (CRAM)
 Ouverture : n°2023-0017/MATDS/RCSD/GM/SG/CRAM du 12/04/2023 - Délibération : n°2023-021/MATDS/RCSD/GM/SG/CRAM du 09/05/2023
 Date de dépouillement : 24/04/2023 - Date de délibération : 16/05/2023 - Nombre de plis reçus : 04

Soumissionnaires	Lettre de manifestation d'intérêt	Accord de groupement et procuration de signature	Agrément technique (Eu3 minimum)	Liste des références techniques	Nombre de marchés similaires conformes retenus	Rang	Observations
------------------	-----------------------------------	--	----------------------------------	---------------------------------	--	------	--------------

LOT Unique : Recrutement d'un bureau d'étude ou groupement de bureaux d'études pour la mise en place et/ou dynamisation de cinq (05) Comités d'Usagers de l'Eau (CUE) dans la région du centre sud au profit de la direction régionale de l'eau et l'assainissement.

Groupement BIST /BIGH-BF	Conforme	Neant	Conforme	Conforme	01	4 ^{ème}	<p>Conforme</p> <p>Les marchés non similaires à la prestation demandée ne sont pas comptabilisés.</p> <p>Les marchés fournis sans attestation de bonne fin, sans les copies des pages de garde et de signature, les marchés conclus et exécutés avant 2018 ne sont pas comptabilisés.</p> <p>Les attestations de bonne fin fournis sans les contrats ne sont pas comptabilisées.</p> <p>Les listes du personnel permanent non certifiées par les services de la CNSS ne sont pas comptabilisées.</p> <p>Seuls les marchés conformes conclus, exécuté à partir de 2018 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne fin d'exécution conforme ou de rapport de validation authentiques sont comptabilisés.</p>
Groupement ERHA / BEPAD	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	06	1 ^{er}	<p>Conforme</p> <p>Les marchés non similaires à la prestation demandée ne sont pas comptabilisés.</p> <p>Les marchés fournis sans attestation de bonne fin, sans les copies des pages de garde et de signature, les marchés conclus et exécutés avant 2018 ne sont pas comptabilisés.</p> <p>Les attestations de bonne fin fournis sans les contrats ne sont pas comptabilisées.</p> <p>Les listes du personnel permanent non certifiées par les services de la CNSS ne sont pas comptabilisées.</p> <p>Seuls les marchés conformes conclus, exécuté à partir de 2018 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne fin d'exécution conforme ou de rapport de validation authentiques sont comptabilisés.</p>

Résultats provisoires

BERA	Conforme	Neant	Conforme	Conforme	04	2 ^{ème}	<p>Conforme Les marchés non similaires à la prestation demandée ne sont pas comptabilisés. Les marchés fournis sans attestation de bonne fin, sans les copies des pages de garde et de signature, les marchés conclus et exécutés avant 2018 ne sont pas comptabilisés. Les attestations de bonne fin fournis sans les contrats ne sont pas comptabilisées. Les listes du personnel permanent non certifiées par les services de la CNSS ne sont pas comptabilisées. Seuls les marchés conformes conclus, exécuté à partir de 2018 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne fin d'exécution conforme ou de rapport de validation authentiques sont comptabilisés.</p>
Groupement GREEN-DIC / 2EC	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	03	3 ^{ème}	<p>Conforme Les marchés non similaires à la prestation demandée ne sont pas comptabilisés. Les marchés fournis sans attestation de bonne fin, sans les copies des pages de garde et de signature, les marchés conclus et exécutés avant 2018 ne sont pas comptabilisés. Les attestations de bonne fin fournis sans les contrats ne sont pas comptabilisées. Les listes du personnel permanent non certifiées par les services de la CNSS ne sont pas comptabilisées. Seuls les marchés conformes conclus, exécuté à partir de 2018 à nos jours et accompagnés d'une attestation de bonne fin d'exécution conforme ou de rapport de validation authentiques sont comptabilisés.</p>

Le groupement de Bureaux d'études ERHA /BEPAD est retenu pour soumettre son offre technique et financière.

REGION DU PLATEAU CENTRAL

synthese des resultats de la demande de prix N°2023-003/RPCL/PGNZ/CZRG/M/SG/PRM du 18 avril 2023 pour l'acquisition de matériels et fournitures scolaires au profit des écoles de la CEB de la commune Zorgho. ; FINANCEMENT : Transfert MENAPLN, GESTION 2023 ; CONVOCATION DE LA CCA : Lettres N°2023-031/RPCL/PGNZ/CZRG/M/SG/PRM du 04 mai 2023 ; DATE D'OUVERTURE DES PLIS : 08 mai 2023 ; NOMBRE DE PLIS RECUS DANS LES DELAIS : Lot 1 : un (01) ; Lot 2 : trois (03) ; NOMBRE DE PLIS RECUS HORS DELAIS : zéro (00), DATE DE DELIBERATION : 08 mai 2023 ; PUBLICATION DE L'AVIS : N°3606-3607 du vendredi 28 avril au lundi 1^{er} mai 2023

N°	SOUSSIONNAIRES	Montant lu HTVA	Montant lu TTC	Montant corrigé HTVA	Montant corrigé TTC	Observations	Rang
Lot 1 : Acquisition de petits matériels de classe au profit des écoles de la CEB de Zorgho							
01	PLANETE SERVICES	3 456 200	4 078 316	3 145 142	3 711 268	CONFORME Remise de 9% sur le montant HTVA (311 058)	1 ^{er}
Attributaire : PLANETE SERVICES pour un montant total de quatre millions trois mille trois cent dix-huit (4 003 318) FCFA TTC après une augmentation de 7,16% sur l'item 1 (1 240+225=1 465 boîtes de craie blanche) avec un délai de livraison de trente (30) jours.							
Lot 2 : Acquisition de fournitures scolaires au profit des écoles de la CEB de Zorgho							
01	BO SERVICES SARL	14 140 700	14 949 800	14 140 700	14 949 800	CONFORME	2 ^e
02	BMS INTER	13 388 000	13 722 800	13 388 000	13 722 800	NON CONFORME (Pièces administratives non fournies après le délai de 72 heures accordé)	Non classé
03	ESMAF-N SARL	13 034 300	13 452 800	13 034 300	13 452 800	CONFORME	1 ^{er}
Attributaire : ESMAF-N SARL attributaire pour un montant total de quinze millions quatre cent soixante-cinq mille trois cents (15 465 300) FCFA TTC après une augmentation de 14,95% sur l'item 3 cahiers de 96 pages (24 000+6 000=30 000) et l'item 4 cahiers de 192 pages (20 000+3 850=23 850) avec un délai de livraison de trente (30) jours.							

Résultats provisoires

REGION DU PLATEAU CENTRAL

Demande de prix N° 2023-01/RPCL/POTG/CNRG/M/SG/PRM pour acquisition d'aliments pour bétail au profit de la Commune de Nagréongo, financé par le Budget Communal, (Fonds propres), gestion 2023. Publication : Quotidien des Marchés Publics n° 3600-3601 du jeudi 20 au vendredi 21 avril 2023. Nombre de plis reçus : 03

Lot Unique

Soumissionnaire	Montant lu(en FCFHTVA)	Montant lu (en FCFA TTC)	Montant corrigé (en FCFHTVA)	Montant corrigé(en FCFA TTC)	Observations	Rang
OKNA SERVICES-SARL	14 547 500	-	-	-	Conforme	2 ^{ème}
GCS -SARL	12 650 000	-	-	-	Non conforme : Offre anormalement base	-
SOCIETE LE GRENIER DES ANIMAUX DE FERME (SGAF)	14 283 000	-	-	-	Conforme	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE	SGAF : pour un montant de seize millions quatre cent dix-neuf mille deux cent quarante (16 419 240) francs CFA HTVA et un délai d'exécution de vingt et un (21) jours après une augmentation de la quantité d'aliments pour bétail de 172 sacs de 50kg pour un montant de deux millions cent trente-six mille deux cent quarante (2 136 240) francs CFA soit une augmentation positive de 14,96%.					

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DORI

DEMANDE DE PRIX N°2023-005/MSHP/SG/CHR-DORI/DG/PRM DU 02 MAI 2023, POUR L'ACHAT DE PRODUITS ALIMENTAIRES AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DORI (lot1) ET L'ACHAT DE PRODUITS ET CONSOMMABLES POUR LES SERVICES D'OPHTALMOLOGIE, DE L'ORL ET D'ODONTO-STOMATOLOGIE AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DORI (lot2), GESTION DE 2023 - Publication : dans la revue des marchés publics N°3614 du mercredi 10 mai 2023
Référence de la lettre de convocation de la CAM : lettre n°2023-018/MSHP/SG/CHR-DR/DG/PRM du 12 mai 2023
Date d'ouverture des offres : 15 mai 2023 - Le Nombre de plis reçus pour le lot 1 est d'un (01) et aucune offre pour le lot 2.
Financement : Budget CHR/Dori 2023

SOUSSIONNAIRE	Montant Lu en F FCA HT	Montant Lu en F FCA TTC	Montant Corrigé en F CFA HT	Montant Corrigé en F CFA TTC	Observations	Classement
Lot 1 : Achat de produits alimentaires au profit du CHR de Dori						
KOUBDI MULTI SERVICE	5 920 000	-	-	-	Non conforme : - une offre « copie » fournie au lieu d'une « original » et trois « copies » demandées ; - reçu d'achat du dossier non fourni.	-
Attributaire	Infructueux pour offre non conforme					
Lot 2 : Achat de produits et consommables pour les services d'Ophtalmologie, de l'ORL et d'Odonto-stomatologie au profit du CHR de Dori						
Attributaire	Infructueux pour absence d'offres					

DEMANDE DE PRIX N°2023-006/MSHP/SG/CHR-DORI/DG/PRM DU 02 MAI 2023, POUR L'ACHAT DE PETIT MATERIEL ET OUTILLAGE MEDICAL POUR LES SERVICES CLINIQUES ET MEDICO-TECHNIQUES AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DORI (lot unique), GESTION 2023 - Publication : dans la revue des marchés publics N°3614 du mercredi 10 mai 2023
Référence de la lettre de convocation de la CAM : lettre n°2023-019/MSHP/SG/CHR-DR/DG/PRM du 12 mai 2023
Date d'ouverture des offres : 15 mai 2023 - Le Nombre de plis reçus pour le lot unique est : néant
Financement : Budget CHR/Dori 2023

SOUSSIONNAIRE	Montant Lu en F FCA HT	Montant Lu en F FCA TTC	Montant Corrigé en F CFA HT	Montant Corrigé en F CFA TTC	Observations	Classement
Lot unique : Achat de petit matériel et outillage médical pour les services cliniques et médico-techniques au profit du CHR de Dori						
Attributaire	Infructueux pour absence d'offres					

DEMANDE DE PRIX N°2023-007/MSHP/SG/CHR-DORI/DG/PRM DU 02 MAI 2023, POUR L'ACQUISITION DE MATERIELS MEDICO-TECHNIQUES AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DORI (lot unique), GESTION 2023.
Publication : dans la revue des marchés publics N°3614 du mercredi 10 mai 2023
Référence de la lettre de convocation de la CAM : lettre n°2023-020/MSHP/SG/CHR-DR/DG/PRM du 12 mai 2023
Date d'ouverture des offres : 15 mai 2023 - Le Nombre de plis reçus pour le lot unique est d'un (01).
Financement : Budget CHR/Dori 2023

SOUSSIONNAIRE	Montant Lu en F FCA HT	Montant Lu en F FCA TTC	Montant Corrigé en F CFA HT	Montant Corrigé en F CFA TTC	Observations	Classement
Lot unique : Acquisition de matériels médico-techniques au profit du CHR de Dori						
FASO BIO PHARMA	53 120 000	53 930 000	-	-	Conforme	1er
Attributaire	FASO BIO PHARMA pour un montant de cinquante-trois millions neuf cent trente mille (53 930 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours.					

Marchés Publics

APPELS D'OFFRES DES MINISTRES ET INSTITUTIONS MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

- * **Marchés de Fournitures et Services courants** **P. 22 à 27**
- * **Marchés de Travaux** **P. 28 à 30**
- * **Marchés de Prestations Intellectuelles** **P. 31 à 39**

DG-C.M.E.F.

Fournitures et Services courants

CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE

Acquisition de matériel de bureau (photocopieur de grande capacité et glacière isotherme pour les collètes de sang) au profit du CNTS.

Avis de demande de prix
n°2023-007/MSHP/SG/CNTS/DG/DMP du 15/05/2023
Financement : Budget CNTS, Exercice 2023

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2023, du CNTS.

1. Le CNTS dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de matériel de bureau (photocopieur de grande capacité et glacière isotherme pour les collètes de sang) au profit du Centre national de transfusion sanguine (CNTS) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en un lot unique portant sur l'acquisition de matériel de bureau (photocopieur de grande capacité et glacière isotherme pour les collètes de sang) au profit du Centre national de transfusion sanguine (CNTS)
Le budget prévisionnel est de vingt-huit millions deux cent mille (28 200 000) francs CFA TTC

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat de la DMP du CNTS.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la DMP du CNTS et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) F CFA à l'Agence Comptable du CNTS.

6. Les offres présentées en un original et trois (3) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la DMP, avant le **vendredi 02 juin 2023 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Maurice TIENDREBEOGO

Location de salles pour les diverses activités dans les différentes régions au profit de la DGF/MENAPLN et de la DGQEF (marché à commandes)

Avis de demande de prix

n°2023- 022 /MENAPLN/SG/DMP du 16/05/2023

Financement : Budget ETAT, Exercice 2023

Budget prévisionnel : lot 1 : 7 500 000 FCFA TTC ; lot 2 : 18 000 000 FCFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2023 du Ministère de l'Education Nationale de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales.

1. Le Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX), lance une demande de prix ayant pour objet la location de salles pour les diverses activités dans les différentes régions au profit de la DGF/MENAPLN et de la DGQEF tel que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se composent de deux (02) lots comme suit :

- Lot 1 : Location de salles pour les diverses activités dans les différentes régions au profit de la DGF/MENAPLN (marché à commandes) ;

- Lot 2 : Location de salles pour les diverses activités dans les différentes régions au profit de la DG-QEF/MENAPLN (marché à commandes).

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : dix (10) jours par commande et par lot.

Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2023.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis

à l'Avenue de l'EUROPE au 2ème étage de l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR Tél : (226) 25-33-54-84.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis à l'Avenue de l'EUROPE au 2ème étage de l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR Tél : (226) 25-33-54-84 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA pour chacun des lots à la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF)/Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent vingt-cinq mille (225 000) FCFA pour le lot 01 et cinq cent mille (500 000) FCFA pour le lot 02 et devront parvenir ou être remises à l'adresse Secrétariat de la Direction des Marchés Publics, avant **le vendredi 02 juin 2023 à 09 heures 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur des Marchés Publics

Nicolas SYAN

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

COMMUNIQUE

Le Directeur des Marchés Publics, Président de la commission d'attribution des marchés du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales, porte à la connaissance des candidats à la demande de prix N°2023-00023/MENAPLN/SG/DMP du 19/05/2023 pour les travaux de réfection de bâtiments administratifs au profit de la Direction Générale des Examens et Concours (DGEC) du Ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MENAPLN), paru dans le quotidien des marchés publics n° 3623 du mardi 23 mai 2023 que ladite demande de prix est annulée pour insuffisance technique du dossier.

Il s'excuse des éventuels désagréments et sait compter sur la compréhension de tous.

Le Directeur des Marchés Publics

Nicolas SYAN

Entretien, réparation et maintenance des véhicules a quatre (04) et deux (02) roues au profit d'un institut du CNRST/INERA (marche en lots et à commandes)

Avis de demande de prix

N°2023-0002/MESRI/SG/CNRST/DG/PRM

Financement : Budget du CNRST/INERA, gestion 2023

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2023 du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique.

1. Le Délégué Général du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST) lance une demande de prix ayant pour objet l'entretien, la réparation et la maintenance des véhicules à quatre (04) et deux (02) roues au profit d'un institut (INERA) du CNRST telle que décrite dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. La prestation se décompose en huit (08) lots répartie comme suit :

Lot 1 : entretien, réparation et maintenance des véhicules à quatre (04) roues de la Direction régionale de Recherche Environnementales et Agricoles de l'Ouest, Station de NIAN-GOLOKO,

Lot 2 : entretien, réparation et maintenance des véhicules à quatre (04) roues de la Direction régionale de Recherche Environnementales et Agricoles de l'Ouest, Station de FARAKO-BÂ/BOBO DIOULASSO,

Lot 3 : entretien, réparation et maintenance des véhicules à quatre (04) roues de la direction de l'Institut de l'Environnement et de Recherche Agricole (INERA) à OUAGADOUGOU,

Lot 4 : entretien, réparation et maintenance des véhicules à quatre (04) et deux (02) roues de la Direction régionale de Recherche Environnementales et Agricoles du Nord-Ouest, Station de DI / TOUGAN,

Lot 5 : entretien, réparation et maintenance des véhicules à quatre (04) roues de la Direction régionale de Recherche Environnementales et Agricoles de l'Est, Station de KOUARE/FADA N'GOURMA,

Lot 6 : entretien, réparation et maintenance des véhicules à quatre (04) roues de la Direction régionale de Recherche Environnementales et Agricoles du Centre, Station de SARIA/KOUDOUGOU,

Lot 7 : entretien, réparation et maintenance des véhicules à quatre (04) roues de la Direction régionale de Recherche Environnementales et Agricoles de l'Ouest / Station de BANFORA,

Lot 08 : entretien, réparation et maintenance des véhicules à quatre (04) roues du Centre Recherche Environnemental, Agricole et de Formation (CREAF) à KAMBOINSE/OUAGADOUGOU.

4. Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

5. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : l'année budgétaire 2023.

6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés (PRM) du CNRST, 03 BP 7047 Ouagadougou 03, Tel : 25 32 60 41 sis au rez de chaussée du bâtiment R+3 abritant le siège de la Délégation Générale en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO de 7 heures 30 à 16 heures.

7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'Agence Comptable du CNRST, 03 BP 7047 Ouagadougou 03, Tel : 25 32 60 41 sis au rez de chaussée de l'immeuble abritant le siège de la Délégation Générale en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO et moyennant un paiement d'un montant non remboursable de dix mille (10 000) FCFA pour les lots 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et vingt mille (20 000) FCFA pour le lot 2. La méthode de paiement sera en espèces. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

8. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- Lot 1 : quarante-quatre mille (44 000) Francs CFA
- Lot 2 : cent mille (100 000) Francs CFA
- Lot 3 : soixante-quatorze mille (74 000) Francs CFA
- Lot 4 : cinquante-trois mille (53 000) F CFA
- Lot 5 : quarante mille (40 000) Francs CFA
- Lot 6 : soixante-dix-neuf mille (79 000) Francs CFA
- Lot 7 : vingt mille (20 000) Francs CFA
- Lot 8 : quatre-vingt mille (80 000) Francs CFA,

devront parvenir ou être remises à l'adresse : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés (PRM) du CNRST, 03 BP 7047 Ouagadougou 03, Tel : 25 32 60 41 sis au rez de chaussée du bâtiment R+3 abritant le siège de la Délégation Générale en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO, avant le **vendredi 02 juin 2023 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

N.B. : le budget prévisionnel est de :

- Lot 1 : deux millions deux cent mille (2 200 000) FCFA ;
- Lot 2 : cinq millions (5 000 000) FCFA ;
- Lot 3 : trois millions sept cent mille (3 700 000) FCFA ;
- Lot 4 : deux millions six cent soixante-onze mille six cents (2 671 600) FCFA ;
- Lot 5 : deux millions deux cent mille (2 200 000) FCFA ;
- Lot 6 : trois millions neuf cent soixante-sept mille (3 967 000) FCFA
- Lot 7 : un million (1 000 000) Francs CFA ;
- Lot 8 : quatre millions (4 000 000) FCFA.

La Personne Responsable des marchés

Djibirou KOLONGO

Hébergement des Conseillers non-résidents et des personnalités invitées lors des sessions

Rectificatif au Quotidien N° 3623 du mardi 23 mai 2023, page 21
portant sur la date limite de dépôt des offres
Avis de demande de prix
n°2023-02-DPX/5.
Financement : Budget de l'État, Exercice 2023

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés publics Exercice 2023, du Conseil Économique et Social.

1. Le Conseil Économique et Social dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la Demande de Prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'hébergement de Conseillers non-résidents et des personnalités invitées lors des sessions du Conseil Économique et Social tels que décrits dans les Données particulières de la Demande de Prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (préciser le type d'agrément le cas échéant) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations se décomposent en un (01) lot unique.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours pour chaque commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de : Secrétariat du Département des Affaires Administratives et Financières du Conseil Économique et Social (DAAF/CES) 01 BP 6162 OUAGADOUGOU 01, Téléphone: 25 40 99 10/21.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de la demande de prix à l'adresse suivante: Secrétariat du Département des Affaires Administratives et Financières du Conseil Économique et Social (DAAF/CES) 01 BP 6162 OUA-GADOUGOU 01, Téléphone: 25 40 99 10/21 et moyennant paiement

d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA à la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective (MEFP).

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et (03) trois copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) F CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : Secrétariat du Département des Affaires Administratives et Financières du Conseil Économique et Social (CES) 01 BP 6162 OUAGADOUGOU 01, Téléphone: 25 40 99 10/21 avant le **lundi 29 mai 2023 à 09 heures 00**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : le montant de l'enveloppe prévisionnelle est de vingt millions (20 000 000) Francs CFA.

La Secrétaire Générale P/intérim,
Présidente de la Commission d'Attribution des Marchés du CES.

Virginie Léa Patricia HIEN/BANHORO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

COMMUNIQUE

Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective informe les candidats intéressés par l'avis à manifestation d'intérêt N°2023-00038/MEFP/SG/DMP du 02/05/2023 relatif au recrutement de cabinets pour le suivi-contrôle des travaux de réhabilitation des bâtiments des structures centrales et déconcentrées du MEFP dans les régions du Plateau Central, des Hauts Bassins et du Centre-Ouest, publié dans le quotidien des marchés publics n°3614 du mercredi 10 mai 2023 à la page 52, que ledit avis à manifestation d'intérêt est annulé pour défaut de procédure de sélection.

A cet effet, un nouvel avis à manifestation d'intérêt sera publié dans les jours prochains.

Le Directeur des marchés publics s'excuse des désagréments que cela pourrait engendrer à l'endroit de tout un chacun.

Le Directeur des Marchés Publics

Moumouni TAO-I.
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Économie et des Finances

Fourniture d'équipements didactiques au profit du centre de formation professionnelle (CFP) de la SONABEL

Avis de Demande de Prix (DPX) DPX N° 013 /2023

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du budget d'exploitation gestion 2023 de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL).

1. La SONABEL dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX), lance une demande de prix ayant pour objet la fourniture d'équipements didactiques au profit du centre de formation professionnelle (CFP) de la SONABEL.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les acquisitions sont composées en trois (03) lots :

- Lot 1 : la fourniture d'équipements didactiques pour le dessin industriel, la métrologie, l'étude et maintenance des pompes, l'électronique et l'automatisme,
Lot 2 : la fourniture d'équipements didactiques de production, d'une presse de 100 tonnes et d'un compresseur moteur ,
Lot 3 : la fourniture de consommables d'entretien de la mini-centrale et pour le contrôle Électrique.

Le budget prévisionnel est de :

- Lot 1 : quarante un millions (41 000 000) F CFA TTC,
- Lot 2 : seize millions cent trente mille (16 130 000) F CFA TTC,
- Lot 3 : vingt millions six cent quatre-vingt mille (20 680 000) F CFA TTC.

3. Le délai d'exécution des prestations ne devrait pas excéder quatre-vingt-dix (90) jours au maximum pour chacun des lots 1,2 et 3.

4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Département des Marchés sis au 3ème étage, au siège de la SONABEL à Ouagadougou ou aux adresses mail « salif.lamizana@sonabel.bf » et « secretariat.dg@sonabel.bf ». Ils peuvent prendre connaissance des documents de la demande de prix au Secrétariat du Département des Marchés, au 3ème étage, porte n° 88, de 10 heures à 12 heures GMT et de 14 heures à 15 heures GMT, au siège de la SONABEL à Ouagadougou.

5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat du Département des Marchés, au 3ème étage, porte n° 88, au siège de la SONABEL à Ouagadougou, et moyennant le paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) F CFA pour chacun des lots 1 et 3 et vingt mille (20 000) F CFA pour le lot 2, à la caisse siège sise au siège de la SONABEL à Ouagadougou.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, accompagnées d'une clé USB ou d'un CD contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format Pdf, conformément aux données particulières de la demande de prix, devront parvenir ou être remises au Secrétariat du Département des Marchés, au 3ème étage, porte n° 88, au siège de la SONABEL à Ouagadougou, au plus tard **le vendredi 02 juin 2023 à 09 heures 00 mn GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être tenue responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission :

- Lot 1 : un million deux cent mille (1 200 000) F CFA,
- Lot 2 : quatre cent mille (400 000) F CFA,
- Lot 3 : six cent mille (600 000) F CFA.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le vendredi 02 juin 2023 à 09 heures 00 GMT** à l'adresse suivante : Salle de réunions du 3ème étage, au siège de la SONABEL à Ouagadougou.

7. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante (60) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPDPX.

Le Directeur Général,

Daniel SERME
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Fourniture de pesticides de synthèse et de biopesticides au profit de la Direction Générale Des Productions Agro-Pastorales (DGPA)

Rectificatif du Quotidien n°3619-3620 du mercredi 17 au jeudi 20 mai 2023, page 20, portant sur de la date d'ouverture des plis : Lire : mercredi 06 juin 2023 à 09 heures 00 minute au lieu de : 19 /06/2023 à 09h00mn TU

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO) N°2023-013F/MARAH/SG/DMP du 17/04/2023
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2023.**

Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés, exercice 2023 du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH).

Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques dispose de fonds sur le budget de l'Etat, exercice 2023 afin de financer les activités de la Direction Générale Des Productions Agro-Pastorales (DGPA), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture de pesticides de synthèse et de biopesticides au profit de la Direction Générale Des Productions Agro-Pastorales (DGPA) qui se décompose en deux (02) lots répartis comme suit :

- **Lot 1** : Fourniture de pesticides de synthèse au profit de la Direction Générale Des Productions Agro-Pastorales (DGPA) ;
- **Lot 2** : Fourniture de biopesticides au profit de la Direction Générale Des Productions Agro-Pastorales (DGPA).

Le délai d'exécution est de soixante (60) jours pour chaque lot.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, adresse électronique : dmpmaah@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après rez de chaussée, tél : 25 49 99 00 à 09 ; poste 4019, de l'immeuble du MARAH ; 03 BP 7010 Ouagadougou 03 aux heures suivantes : de 07h30 à 16h du lundi au jeudi et le vendredi de 07h30 à 16h30.

Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations détaillées.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA pour le lot 1 et de vingt mille (20 000) F CFA pour le lot 2 auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective (MEFP), tel : 25 47 20 68. La méthode de paiement sera en espèces. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé main à main au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH).

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques au plus tard le **mercredi 06 juin 2023 à 09 heures 00 minute TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

- **Lot 1** : un million trois cent mille (1 300 000) F CFA.
- **Lot 2** : trois cent vingt mille (320 000) F CFA

Les montants prévisionnels sont :

- **Lot 1** : soixante-cinq millions (65 000 000) F CFA.
- **Lot 2** : seize millions (16 000 000) F CFA

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **mercredi 06 juin 2023 à 09 heures 00 minute TU** à l'adresse suivante : Salle de réunion de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (DMP/MARAH).

Le Directeur des Marchés Publics

Philibert ZONGO

Administrateur des services financiers

Construction de la clôture du bâtiment de l'antenne régionale de la Boucle du Mouhoun de SECURAGRI et ouvrages annexes pour le compte du Projet SECURAGRI.

Avis de demande de prix
N°2023_022t_/MARAHS/G/DMP
Financement : Financement AFD,
Budget SECURAGRI exercice 2023

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics Exercice 2023 du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAHS).

1. Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées de catégorie B1 minimum en bâtiment couvrant la région de la Boucle du Mouhoun pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en lot unique comme suit : construction de la clôture du bâtiment de l'antenne régionale de la Boucle du Mouhoun de SECURAGRI et ouvrages annexes.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics (DMP : 25-49 99 00 à 09) sis à Ouaga 2000 aux heures suivantes de 7 H 30 à 15 H 30 du lundi au vendredi.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAHS) sis à Ouaga 2000, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Tél. : (00226) 25-49 99 00 à 09, poste 4019 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DGCMEF), 01 BP.7012 Ouagadougou – Burkina Faso.

6. Les offres présentées en un original et trois copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un million (1 000 000) FCFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques sis à Ouaga 2000 ; 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél : (226) 25 49 99 00/Poste 4019, au Rez de Chaussée, avant le **vendredi 02 juin 2023 à 09 heures 00 TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres

Le Directeur des Marchés Publics

Philibert ZONGO

Administrateur des Services Financiers

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE TENGANDOGO

COMMUNIQUE

Le Directeur des marchés publics, Président de la commission d'attribution des marchés du CHU-T, porte à la connaissance des soumissionnaires du DPX N°2023-11/MSHP/SG/CHU-T/DG/DMP pour la Fourniture de réactifs divers, de consommables et de petits matériels du Laboratoire au profit du CHU-T, paru dans le quotidien des marchés publics N°3622 du lundi 22 mai 2023, que des rectifications portant sur le montant de la garantie de soumission du lot2 et la date de dépôt des offres ont été apportées

Au lieu de :

Le montant de la garantie de soumission est :

Lot 2 : quatre cent soixante mille (460 000) F CFA TTC

Lire :

Le montant de la garantie de soumission est:

Lot 2 : six cent soixante mille (660 000) F CFA TTC

Date de dépôt des dossiers

Au lieu de : 03 mai 2023 **prévu dans la revue**

Lire : 31 MAI 2023

Les autres dispositions du DPX restent sans changement.

Le Directeur des marchés publics

Ouammedo SAWADOGO

Travaux d'aménagement de sites en cultures hors sol dans diverses régions au profit de la DGADI

Avis d'appel d'offres ouvert
N°2023-021T/MARAH/SG/DMP du 12 mai 2023
Financement : Budget Etat 2023

Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques a obtenu au titre de son budget (Budget de l'Etat, Exercice 2023) des fonds, afin de financer la DGADI et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

1. Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux d'aménagement de sites en cultures hors sol dans diverses régions au profit de la DGADI.

Les travaux comprennent deux (2) lots qui se déclinent comme suit :

- Lot 1 : Travaux d'aménagement de huit (8) sites en cultures hors sol dans les régions des Haut-Bassins, du Centre-Ouest, de la Boucle du Mouhoun, et du Nord.
- Lot 2 : Travaux d'aménagement de dix (10) sites en cultures hors sol dans les régions du Centre, du Centre-Sud, de l'Est, Centre-Est et du Plateau Central.

2. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques dont le Directeur est Monsieur Philibert ZONGO, adresse électronique dmpmaah@gmail.com, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :
Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture des Ressources Animales et Halieutiques, sise à Ouaga 2000 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél : (226) 25 49 99 00/Poste 4019
Rue : Avenue SEMBENE Ousmane
Étage/ numéro de bureau : Rez de Chaussée de l'immeuble du Ministère de l'Agriculture des Ressources Animales et Halieutiques.
Ville : Ouagadougou
Boîte postale : 03 BP 7010 Ouagadougou 03
Pays : Burkina Faso

Numéro de téléphone : (226) 25 49 99 00/Poste 4019
Adresse électronique : dmpmaah@yahoo.fr
Heure d'ouverture et de fermeture : 7h30 à 12h30 et 13h00 à 16h00 du lundi au jeudi et 7h30 à 13h00 et 13h30 à 16h30 les vendredi.

4. Les exigences en matière de qualifications sont :

Capacité financière,

• Disponibilité de ligne de crédit :

Lot 1 : trente-deux millions (32 000 000) FCFA

Lot 2 : quarante millions (40 000 000) FCFA

• Chiffre d'affaires moyen annuel au cours des trois (03) dernières années, certifié par le service des impôts :

Lot 1 : Cent soixante millions (160 000 000) FCFA

Lot 2 : deux cent millions (200 000 000) FCFA

Capacité technique et expérience,

• Nombres de projets similaires au cours des cinq (05) dernières années : deux (02). Joindre obligatoirement les pages de garde et de signature du contrat ainsi que le PV de réception définitive ou provisoire sans réserve.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agrées dans la catégorie U2 minimum au moins pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Voir le DPAO pour les informations détaillées.

5. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable cent cinquante mille (150 000) F CFA pour chaque lot à l'adresse mentionnée ci-après : Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective. Le Dossier d'Appel d'offres sera retiré à la Direction des Marchés Publics du MARAH.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après DMP/MARAH à Ouaga 2000, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Téléphone : 25-49-99-00 à 09, poste 40 19 au plus tard avant le **vendredi 23 juin 2023 à 09 heures 00 T.U** en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui souhaitent y assister.

7. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

- Lot 1 : trois millions (3 000 000) francs CFA ;

- Lot 2 : quatre millions (4 000 000) francs CFA.

8. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **vendredi 23 juin 2023 à 09 heures 00 TU** à l'adresse suivante : Salle de dépouillement de la DMP/MARAH, sise à Ouaga 2000, avenue Ousmane SEMBENE, rez de chaussée de l'immeuble du MARAH, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél : (226) 25 49 99 00.

Les montants prévisionnels par lot :

- Lot 1: Cent huit millions deux cent soixante-six mille cinq cent trente-sept (108 266 537) FCFA TTC ;

- Lot 2 : Cent trente-cinq millions trois cent trente-trois mille cent soixante et onze (135 333 171) FCFA TTC.

Le Directeur des Marchés Publics

Philibert ZONGO

Administrateur des services financiers

Divers travaux d'entretien, réparations de bâtiments de centrale

Avis de Demande de Prix (ADPX) Avis de Demande de Prix N° 025/2023

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2022 de la Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL).

1. La SONABEL dont l'identification complète est précisée aux Données Particulières du Dossier de Demande de Prix (DPDPX), lance une demande de prix ayant pour objet divers travaux d'entretien, réparations de bâtiments de centrale.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées et titulaires d'un agrément de type B1 à B4 du Ministère des affaires foncières et de l'Urbanisme, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'une interdiction ou d'une suspension et en règle vis-à-vis de l'administration du Burkina Faso.

Les travaux, en trois (03) lots, sont repartis comme suit :

- lot 1 : reprise de peinture des bureaux, locaux de traitement combustibles, atelier mécanique à la centrale de Komsilga,
- lot 2 : renforcement de la clôture de 220 mètres et reprise carreaux bureau DGMP à Ouaga 1,
- lot 3 : peinture des cheminées de 4 groupes de la nouvelle centrale de Bobo II.

Le budget prévisionnel de ces travaux est de :

- lot 1 : Vingt-trois-millions-cent-cinq-mille-cent-soixante-et-un (23 105 161) FCFA TTC
- lot 2 : Onze millions quatre-vingt-quatre mille deux cent soixante et onze (11 084 271) FCFA TTC
- lot 3 : Vingt-six millions neuf cent onze mille quatre-vingts (26 911 080) FCFA TTC

3. Le délai d'exécution des travaux ne devrait pas excéder 60 jours pour chacun des lots 1, 2 et 3.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Département des Marchés, 3ème étage au siège de la SONABEL à Ouagadougou ou aux adresses mail suivantes : salif.lamizana@sonabel.bf et secretariat.dg@sonabel.bf. Ils peuvent prendre connaissance du dossier de demande de prix au Secrétariat du Département des Marchés, au 3ème étage, porte n° 88, de 10 heures à 12 heures GMT et de 14 heures à 15 heures GMT, au siège de la SONABEL à Ouagadougou.

5. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat du Département des Marchés, au 3ème étage, porte n° 88, au siège de la SONABEL à Ouagadougou, et moyennant le paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA pour chacun des lots 1, 2 et 3, à la caisse siège sise au siège de la SONABEL à Ouagadougou.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, accompagnées d'une clé USB ou d'un CD contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format PDF, conformément aux données particulières de la demande de prix, devront parvenir ou être remises au Secrétariat du Département des Marchés au 3ème étage, porte n° 88, au siège de la SONABEL à Ouagadougou, au plus tard **le vendredi 02 juin 2023 à 09 heures 00 GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la personne responsable des marchés ne peut être tenue responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- lot 1 : cinq cent mille (500 000) FCFA,
- lot 2 : deux cent cinquante mille (250 000) FCFA,
- lot 3 : six cent cinquante mille (650 000) FCFA.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le vendredi 02 juin 2023 à 09 heures 00 GMT** à l'adresse suivante : Salle de réunions du 3ème étage au siège de la SONABEL à Ouagadougou.

7. Les Candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 12 des IC et aux DPDPX.

Le Directeur Général

Daniel SERME
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

CONSTITUTION DE LA LISTE DES FOURNISSEURS/PRESTATAIRES AU TITRE DE L'ANNEE 2023

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 2023_035/MSAHRNGF/SG/INEFPRO/DG/PRM

1. Dans le cadre de l'exécution du plan de passation des marchés publics (PPM) au titre de l'année 2023 et en application des dispositions du décret n°2023-0273/PRES/TRANS/PM/MEFP du 21 mars 2023 portant modification du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et de délégations de service public, ainsi que de la Circulaire n°2023-01338/MEFP/SG-DG-CMEF du 08 mai 2023, l'Institut d'Education et de Formation Professionnelle (INEFPRO) lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste de fournisseurs/prestataires de l'INEFPRO, au titre de l'année 2023.

2. Le présent avis vise à identifier des personnes physiques ou morales qui seront ultérieurement consultées dans le cadre des procédures de demandes de cotation (formelle et non formelle).

3. Peuvent soumissionner les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration, spécialisées dans l'un des domaines ci-après :

Numéro	Domaines
Fournitures et équipements	
1	Achat d'aliments pour bœufs
2	Achat de consommables informatiques
3	Achat de petits matériels et outillages
4	Achat de produits de lait pour nourrissons
5	Achat de produits vétérinaires
6	Acquisition d'animaux
7	Acquisition de matériel de sport
8	Acquisition de matériels péri-informatiques
9	Acquisition de véhicules à deux (02) roues
10	Fourniture et pose de climatiseurs
11	Matériel de bureau
12	Matériel ludique
13	Produits d'entretien et de nettoyage
14	produits pharmaceutiques
Prestations de services	
-	-
Travaux	
1	Archivage électronique
2	Autres entretiens et réparations diverses (électricité, plomberie, soudure et menuiserie)
3	Construction de bâtiment
4	Construction de forage
5	Entretien et réparation
6	Entretien et réparation de matériels informatiques et photocopieurs
7	Entretien et réparation de matériels roulants
8	Entretien et réparation de mobiliers
9	Entretien et réparation des climatiseurs
10	Entretien et réparation des véhicules à quatre roues
11	Etudes architecturales
12	Gestion de diverses prestations
13	Impression de revue, d'affiches, de catalogues de formation, de kakemono enrouleur et des cartes d'invitation
14	Location de matériel et outillage
15	Location de salles dans les différentes localités du Burkina (à préciser par le candidat)
16	Maintenance de logiciel
17	Maintenance du matériel de sport
18	Prestation de services de nettoyage de bâtiments administratifs

19	Réalisation d'ouvrage hydraulique
20	Reboisement
21	Réfection de bâtiment (étanchéité, électricité, plomberie)
22	Restauration, pause-café, pause-café renforcé et déjeuner dans les différentes localités du Burkina (à préciser par le candidat)
23	Suivi-contrôle des travaux d'assainissement
24	Suivi-contrôle des travaux d'ouvrage hydraulique
25	Suivi-contrôle des travaux de construction et de réfection
26	Travaux de construction de mur de clôture
27	Travaux de construction de parking

4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt en déposant leurs offres de services sous pli fermé portant la mention « Avis à manifestation d'intérêt pour la constitution d'une liste de fournisseurs et prestataires pour le compte de l'INEFPRO au titre de 2023 »

L'INEFPRO rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de services qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité.

5. Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces suivantes :

- Une lettre de demande de manifestation d'intérêt adressée à la Directrice Générale de l'INEFPRO, précisant le numéro et le domaine pour lequel le candidat souscrit ;
- Le domaine principal des activités ;
- Une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- Une copie de l'extrait du registre du commerce pour les personnes morales ;
- Une copie de l'agrément technique du domaine d'intervention s'il y a lieu ;
- Un contact téléphonique permanent.

6. Aucune entreprise ne peut souscrire à plus de deux (02) domaines d'intervention ;

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse ci-dessous : Personne Responsable des Marchés de l'INEFPRO situé dans l'ex secteur N°15 derrière l'I.A.M, non loin du camp GENERAL BABA SY.

8. Les manifestations d'intérêt établies en langue française, en un original et trois (03) copies, devront être déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessus citée au plus tard le **jeudi 08 juin 2023 à 09 heures 00.**

L'Institut d'Education et de Formation Professionnelle se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis à manifestation d'intérêt.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Marcel BOUGMA

Constitution d'un répertoire de fournisseurs et prestataires du BUNASOLS au titre de l'année 2023

Avis à manifestation d'intérêt
N°2023-001/BUNASOLS/DG/PRM 22/05/2023

Dans le cadre l'exécution de son programme d'activités 2023, le Bureau National des Sols (BUNASOLS) lance une manifestation d'intérêt pour la constitution d'un répertoire de fournisseurs qualifiés en vue des consultations pour les prestations ci-après :

N°	Prestations
1	Location de salle d'au moins 50 hors Ouagadougou pour les missions du BUNASOLS
2	Fourniture de magasin (étiqueteuse, mobilier d'agencement...)
3	Achat de billet d'avion
4	Entretien, réparation de véhicules à 4 roues
5	Fourniture de Catalogues et imprimés publicitaires
6	Couverture médiatique et diffusion télévisuelle
7	Acquisition de matériel de bureau
8	Acquisition de mobilier de bureau
9	Formation sur les bonnes pratiques de laboratoires
10	Formation en pédogenèse et classification des sols
11	Formation sur l'expérimentation agricole et la modélisation des données
12	Fourniture de produits d'entretien et de nettoyage
13	Fourniture de consommables de laboratoire
14	Fourniture de consommables informatiques
15	Fourniture de produits d'entretien et de nettoyage
16	Acquisition de fourniture de bureau
17	Fourniture et installation d'anti-virus
18	Acquisition de fourniture de bureau
19	Entretien, réparation et maintenance des biens immobiliers : Electricité, plomberie, climatisation, étanchéité, maçonnerie
20	Maintenance de matériels informatiques
21	Maintenance et assistance de logiciels de gestion
22	Entretien et réparation des appareils de laboratoire
23	Maintenance de matériels informatiques
24	Maintenance et assistance de logiciels de gestion
24	Prestation de gardiennage et de surveillance des locaux
26	Prestation de nettoyage et d'entretien des locaux
27	Fourniture de pause-café hors Ouagadougou
28	Fourniture de pause-café et pause déjeuner à Ouagadougou
29	Acquisition d'équipements de laboratoire Agrément technique exigé : Agrément A2
30	Acquisition de matériels techniques de prospection Tarière, botte, bidon
31	Acquisition de matériel informatique Agrément technique exigé : Domaine 1 catégorie C
32	Construction de bâtiment agrément technique exigé : B2

Les fournisseurs et prestataires intéressés par le présent avis sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé adressé à Monsieur le Directeur General du BUNASOLS avec la mention « avis à manifestation d'intérêt pour la constitution d'un répertoire de fournisseurs et prestataires du BUNASOLS au titre de l'année 2023 ».

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes en un (01) original et trois (03) copies :

- Etre légalement constitué;
- Etre du domaine indiqué par l'avis à manifestation d'intérêt ;
- Disposer le cas échéant de l'agrément technique exigé pour le domaine concerné par la demande de cotation ;

Les dossiers doivent être déposés auprès de la Personne Responsable des Marchés sis au sein du BUNASOLS, à la Direction Générale au plus tard le **jeudi 08 juin 2023 à 09 heures 00 minute**.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

Pour toute information, appeler au 70 14 95 64/ 76 94 48 58.

NB : Le BUNASOLS se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

La Personne Responsable des Marchés

IMA Boukaré

Manifestation d'intérêt pour la présélection d'un (01) cabinet pour l'élaboration d'un plan d'urbanisation et d'un schéma directeur du système d'information du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MENAPLN) au titre du Budget de l'ÉTAT, Exercice 2023

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N°2023-006/MENAPLN/SG/DMP du 17/05/2023

Financement : Budget Etat, Exercice 2023

Montant prévisionnel : Vingt millions (20 000 000) de Francs CFA TTC.

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2023 du Ministère de l'Éducation Nationale de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales.

2. Les services demandés au consultant sont les suivants :

Elaboration du plan d'urbanisation du système

- Analyser l'état actuel du système d'information du MENAPLN en relevant ses forces et ses faiblesses ;
- Analyser les besoins métier du MENAPLN ;
- Élaborer la cartographie fonctionnelle et applicative du système d'information du MENAPLN par rapport au besoin métier ;
- Analyser les processus métiers du MENAPLN ;
- Définir l'architecture fonctionnelle et applicative du système d'information du MENAPLN ;
- Définir les principes, les normes et les directives d'architecture pour le système d'information du MENAPLN ;
- Établir un plan d'implémentation de l'architecture fonctionnelle et applicative du système d'information du MENAPLN ;
- Déterminer les coûts associés à la mise en place de l'architecture fonctionnelle et applicative du système d'information du MENAPLN ;
- Déterminer le et/ou les infrastructures cibles pour le plan d'urbanisation ;
- Élaborer un plan de conduite du changement.

Elaboration du schéma directeur du système d'information

- Évaluer l'état actuel du schéma directeur informatique (SDI) du MENAPLN en relevant ses forces et ses faiblesses ;
- Identifier les besoins en matière de système d'information du MENAPLN ;
- Élaborer une stratégie pour la mise en place du Schéma Directeur du Système d'Information du MENAPLN ;
- Définir les priorités et les étapes de la mise en place du Schéma Directeur du Système d'Information du MENAPLN ;
- Définir les orientations pour la sécurité du système d'information du MENAPLN ;
- Évaluer les risques et les impacts associés au système d'information du MENAPLN ;
- Définir la cible optimale et ses axes stratégiques ;
- Élaborer un plan de transformation digitale tout en précisant les actions prioritaires selon les besoins du MENAPLN ;
- Élaborer des fiches projets pour chaque projet identifié ;
- Élaborer un plan de conduite du changement ;
- Élaborer une stratégie de communication pour l'ensemble des parties prenantes impliquées dans le SDSI.

Elaborer un rapport final conformément aux normes. Le Bureau d'Études réalisera sa mission conformément aux normes techniques en vigueur et selon le respect des règles de l'art. En outre, il se conformera aux instructions qui lui seront données par le Maître d'Ouvrage.

3. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

4. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 et de son modificatif n°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP du 21 mars 2023. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- La lettre de manifestation d'intérêt adressé à l'autorité contractante ;
- L'expérience du consultant dans le domaine d'élaboration d'un plan

d'urbanisation et d'un schéma directeur du système d'information, avec l'Etat ou avec ses démembrements, exécutées au cours des trois (03) dernières années à compter du 1er janvier 2020 (joindre la liste des expériences réalisées et les justificatives à savoir une copie approuvée de la page de garde et de signature des contrats ainsi que les rapports de validation dûment signés ou les attestations de bonne fin).

5. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 10 pages maximum. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. Les trois (03) consultants les plus qualifiés et expérimentés seront retenus. Seuls ces derniers seront invités à remettre une proposition technique et financière. Les consultants dont les propositions techniques ont atteint le score minimal requis voient leurs propositions financières ouvertes et évaluées. Le consultant ayant la proposition évaluée la moins distante sera retenue pour la négociation et la signature du contrat.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MENAPLN sis au RDC de l'immeuble Alice situé au côté sud de la SONATUR, sur l'avenue de l'Europe, téléphone : (+226) 25 33 54 84, de 7 heures 30 à 12 heures 30 et de 13 heures 00 à 16 heures 00 (lundi au jeudi) et de 7 heures 30 à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 16 heures 30 (vendredi).

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MENAPLN sis au RDC de l'immeuble Alice situé au côté sud de la SONATUR, sur l'avenue de l'Europe, téléphone : (+226) 25 33 54 84, au plus tard **le jeudi 08 juin 2023 à 09 heures 00 TU** sous pli fermé. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

NB : -Toute information fautive ou inexacte pourrait entraîner le rejet de l'ensemble du dossier de manifestation d'intérêt.

Le Directeur des Marchés Publics

Nicolas SYAN

Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant (cabinet ou groupement de cabinets) en vue de l'élaboration de dix (10) normes

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°2023-003/ABNORM/DG/PRM du 03/05/2023
Financement budget ABNORM 2023

1. La présente sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics de l'Agence Burkinabè de Normalisation, de la Métrologie et de la Qualité (ABNORM), exercice 2023.

2. L'ABNORM dispose de fonds sur son budget afin de financer son programme d'activités et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles relatif au recrutement d'un consultant (cabinet ou groupement de cabinets) en vue de l'élaboration de dix (10) normes.

3. Les services comprennent

- réunir en collaboration avec l'ABNORM la documentation nationale, régionale et internationale nécessaire à l'élaboration des avant-projets de norme ;
- arrêter, en liaison avec l'ABNORM, la liste définitive des avant-projets de textes (normes, codes de bonne pratique, etc.) à élaborer, à adopter et à adapter ;
- élaborer dix (10) avant-projets de textes normatifs, conformément au guide de rédaction des normes burkinabè de l'ABNORM ;
- organiser en collaboration avec l'ABNORM, les ateliers d'examen et de validation, sur la normalisation dans les secteurs de l'électrotechnique, du bâtiment et génie civil et des eaux ;
- rédiger un rapport provisoire à transmettre à l'ABNORM ;
- reproduire et transmettre les dix (10) avant-projets de textes normatifs à l'ABNORM et aux membres des comités techniques en vue des réunions de validation ;
- effectuer en collaboration avec l'ABNORM, la réalisation de l'enquête publique et son dépouillement ;
- rédiger un rapport final décrivant les activités entreprises et les résultats de la mission comportant les projets de textes, à transmettre à l'ABNORM.

4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- le domaine des activités du candidat (Le cabinet devra avoir une expérience avérée dans l'élaboration de normes) ;
- le nombre d'années d'expérience ;
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues (avoir au moins deux études similaires dans l'élaboration des normes).

NB : joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution ou les rapports de validation).

6. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

7. Une liste de six (06) candidats au plus présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'ABNORM ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection « qualité technique et le coût ».

8. Informations supplémentaires. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse suivante : SECRÉTARIAT de la Personne Responsable des Marchés sis à la zone d'activités diverses (ZAD) face à la station PETROFA à côté de la pharmacie FLAYIRI aux jours et heures ouvrés ou appeler au 70 20 30 92/25 37 14 43.

9. Les manifestations d'intérêt rédigées en français et présentées en un (01) original et trois (03) copies doivent être déposées sous plis fermés au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de l'ABNORM sis à la Zone d'Activités Diverses (ZAD) face à la station PETROFA à côté de la pharmacie FLAYIRI au plus tard **le jeudi 08 juin 2023 à 09 heures 00.**

10. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des consultants qui souhaitent y assister. Les offres devront porter la mention suivante : « Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet pour l'élaboration de dix (10) normes ».

La Personne Responsable des Marchés,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Adama OUEDRAOGO

Recrutement d'un consultant (firme) pour l'informatisation du dispositif intégré de suivi-évaluation du sous-secteur « Eau et Assainissement ».

Avis de manifestation d'intérêt
N°2023-__042M___/MEEEA/SG/DMP

1. La Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS) a bénéficié en 2023 au titre du budget de l'état des ressources financières pour mener ses activités et elle a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour recruter des services de prestations intellectuelles. Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés lance un avis à manifestation d'intérêt, pour la constitution de liste restreinte de consultants (firmes) susceptibles de soumettre des propositions pour l'informatisation du dispositif intégré de suivi-évaluation du sous-secteur « Eau et Assainissement ».

2. La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration. Ils doivent posséder un agrément technique domaine 5 catégorie unique en matière informatique en cours de validité et d'un certificat de DHIS2 niveau 2 au minimum.

Les soumissionnaires peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

3. Description des prestations

- Concevoir un portail web pour le DISE ;
- concevoir une plateforme de gestion pour le suivi administratif des activités ;
- concevoir l'outil de gestion du cycle de vie des enquêtes (périodes de collecte, niveaux validation, gestion du personnel de collecte,...) ;
- concevoir des outils (l'ETL et l'EAI) pour l'extraction et l'intégration des données issues plusieurs sources, surtout des données externes issues des applications mobiles de collecte (CS Pro, Survey Solution) ;
- concevoir un module pour l'automatisation du calcul des indicateurs clés identifiés dans le DISE ;
- concevoir les outils de diffusion et la production des tableaux de bord et rapports (dashboard, rapports des cadres de concertations, annuaire statistique et de tableaux de bord statistique) ;
- former l'équipe technique en DHIS2 niveau 2 ;
- élaborer toute la documentation nécessaire pour chaque outil.

Il est à noter que les candidats sont tenus de se référer aux termes de référence pour avoir l'intégralité des prestations.

4. Composition du dossier de manifestation d'intérêt

Le dossier de manifestation d'intérêt se compose comme suit :

- la lettre de manifestation d'intérêt indiquant le type de prestation pour lequel le bureau postule ;
- l'adresse complète : localisation (N° rue, porte). Boite postale, numéro de téléphone ;
- la présentation du bureau, de ses domaines de compétences, de ses statuts juridiques, de l'effectif et de la qualification du personnel permanent ;
- les références techniques dans des missions similaires exécutées au cours des cinq (05) dernières années.; intitulé de la mission, nom du client, année de réalisation, contact du client, montant du marché, etc. joindre obligatoirement de manière chronologique les copies des pages de garde et de signature des marchés, des procès-verbaux de réception définitive, ou attestations de bonne fin pour justifier les expériences ou sous peine de nullité de la référence;
- l'agrément technique domaine 5 catégorie unique.
- le certificat de DHIS2 niveau 2 au minimum.

5. Présélection

Les six (06) soumissionnaires ayant présenté les meilleures références techniques seront retenus en vue de constituer les listes restreintes pour les demandes de propositions au titre de l'année 2023 et de l'année 2023. En cas d'égalité sur les références techniques des bureaux, il sera utilisé l'envergure et la complexité des expériences présentées et l'expérience du chef de mission pour départager.

6. Dépôt des offres et ouverture des plis

Les offres devront être rédigées en langue française et déposées à la Direction des marchés du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement sise à Ouaga 2000. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies devront parvenir ou être remises au plus tard le **jeudi 08 juin 2023 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Direction des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre du soumissionnaire.

7. Renseignements complémentaires

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes :

Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (DMP/MEEEA) sise à Ouaga 2000, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél : 25 49 99 22 ; email : dmpmeeeea@gmail.com de 8h00 à 15h00 TU.

8. Réserves

L'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt et de vérifier l'authenticité des informations fournies.

**Le Directeur des marchés Publics
Président de la CAM**

André HIEN

RECRUTEMENT D'UN CABINET / BUREAU D'ETUDES POUR L'INTERMEDIATION SOCIALE (Y COMPRIS LE GENRE ET VBG) POUR LA REALISATION DES OUVRAGES D'EAU POTABLE AU PROFIT DU PROJET PROMOTION DE L'HYGIENE, DE L'EAU POTABLE, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE DE LA POPULATION A LA COVID 19 ET AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN MILIEU RURAL DANS 08 PROVINCES AU BURKINA FASO (PHEPA-8P)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 2023 – __037M____/MEEA/SG/DMP

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Promotion de l'Hygiène, de l'Eau Potable, de l'Assainissement et de renforcement de la résilience de la population à la COVID 19 et au changement climatique en milieu rural dans huit provinces au Burkina Faso (PHEPA-8P), le président de la commission d'Attribution des Marchés du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement lance un avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un bureau ou cabinet de consultants pour l'Intermédiation Sociale (y compris le genre et VBG) pour la réalisation des ouvrages d'eau potable.

1. Source de financement :

Le financement est assuré par la Banque africaine de développement (BAD).

2. Allotissement

Les prestations sont en un seul lot intitulé « recrutement d'un cabinet / bureau de contrôle pour l'Intermédiation Sociale (y compris le genre et VBG) pour la réalisation des ouvrages d'eau potable au profit du Projet de Promotion de l'Hygiène, de l'Eau Potable, de l'Assainissement et de renforcement de la résilience de la population à la COVID 19 et au changement climatique en milieu rural dans huit provinces au Burkina Faso (PHEPA-8P).

3. Objet des prestations du bureau de contrôle

Les prestations du Consultant ont pour objet l'Intermédiation Sociale (y compris le genre et VBG) pour la réalisation des ouvrages d'eau potable.

Les prestations du consultant consisteront à :

Pour la mission d'intermédiation sociale :

- En ce qui concerne la **réalisation de dix (10) nouveaux forages à gros débit** :
 - accompagner et faciliter l'implantation de nouveaux points d'eau dans les localités concernées ;
 - représenter sur un croquis le site d'implantation sociale de chaque entité administrative bénéficiaire (villages ou secteurs) de nouveaux forages équipés de PMH ;
 - informer les localités bénéficiaires des forages à gros débit de la région des conditions de détermination du site d'implantation des forages, des conditions de réalisation et des mesures de surveillance à prendre par la localité ;
 - assurer la mobilisation de la contribution financière dans les différents villages bénéficiaires des forages ;
 - assurer la sensibilisation des bénéficiaires sur l'hygiène et l'assainissement autour du point d'eau réalisé ;
 - informer les acteurs en ce qui concerne la prise en compte de l'AFDH dans la gestion du service public de l'eau ;
 - Sensibiliser la population à la protection de la qualité de l'eau ;
 - élaborer les outils nécessaires pour la prévention des conflits : les fiches d'informations visées à tous les niveaux (Haut-commissaire, DPEA, Maire, Préfet, village), preuves de l'implication des bénéficiaires dans le choix des sites d'implantation des ouvrages ; les PV d'implantation sociale avec le croquis du site d'implantation ; les quittances de paiement de la contribution financière ;
 - élaborer les outils nécessaires pour l'acquisition des terres : les fiches de sélection environnementale pour chaque site dûment signées ; les fiches d'identification du statut juridico-social de chaque site ; les PV de cession de terre/PV de libération d'emprise, PV de donation en cas de don, PV de compensation au cas échéant ou attestation de paiement de compensation, PV de négociation des terres concernées ou accord de négociation de compensation.
- **Pour les trente (30) PEA** (les activités se dérouleront en trois phases : avant, pendant et après les travaux de réalisation des PEA), il s'agit de :
 - accompagner et faciliter l'implantation des ouvrages (forages, château, local technique, tranchée, bornes fontaines (BF), branchements particuliers (BP)) dans les villages bénéficiaires;
 - représenter sur un croquis les sites d'implantation sociale des sites (forages, château, local technique, BF dans chaque localité bénéficiaire;
 - assurer la promotion des Branchements Privés (BP) avant le démarrage des travaux et la mise en service effective des AEPS dès leur réception provisoire ;
 - assurer la mobilisation de la contribution financière dans les différents villages bénéficiaires des AEPS ;
 - assurer la sensibilisation des bénéficiaires sur l'hygiène et l'assainissement autour du point d'eau réalisé ;
 - informer les acteurs en ce qui concerne la prise en compte de l'AFDH dans la gestion du service public de l'eau ;
 - accompagner les communes pour le recrutement d'un délégué ;
 - élaborer les outils nécessaires pour la prévention des conflits : les fiches d'informations visées à tous les niveaux (Haut-commissaire, DPEA, Maire, Préfet, village), preuves de l'implication des bénéficiaires dans le choix des sites bénéficiaires des ouvrages ; les PV d'implantation sociale avec le croquis du site d'implantation ; les quittances de paiement de la contribution financière ;
 - élaborer les outils nécessaires pour l'acquisition des terres (les fiches de sélection environnementale pour chaque site dûment signées, les fiches d'identification du statut juridico-social de chaque site, les PV de cession de terre/PV de libération d'emprise, PV de donation en cas de don, PV de compensation au cas échéant ou attestation de paiement de compensation, PV de négociation des terres concernées ou accord de négociation de compensation).

Pour la sensibilisation / formation acteurs locaux sur la gestion du service public de l'eau potable la consommation de l'Eau Potable :

- faire le diagnostic de la mise en œuvre de la réforme du système de gestion des infrastructures hydrauliques dans chaque commune (les maintenanciers, les AUE, les fermier...) et produire un rapport diagnostic par commune ;
- mettre en place, former et ou renouveler 0 AUE conformément au document cadre de gestion du service public de l'eau dans les villages/secteurs qui n'en disposent pas;
- Accompagner les AUE qui n'ont pas de récépissés pour reconnaissance officielle ;
- Former au moins 0 AUE (dont 30% de femmes) existantes conformément au document cadre de gestion du service public de l'eau potable en milieu rural au Burkina Faso;
- Accompanyer les AUE pour l'application des nouvelles dispositions de gestion du service public de l'eau (préparation du bilan et rédaction des rapports semestriels et annuels; tenue obligatoire de deux AG au moins par AUE et par an, reunion du bureau executif, ouverture de compte...);
- Identifier les emplois créés dans le cadre du Projet,
- Identifier et produire un repertoire des artisans réparateurs/ Maçons , gestionnaires des points d'eau, vendeurs de pièces de rechanges au niveau local ;
- Former au moins 50 acteurs locaux (les autorités locales, les autorités religieuses et coutumières, les associations de la société civile) sur les thématiques définies dans le document cadre de gestion du service public de l'eau potable en milieu rural au Burkina Faso;
- accompagner les maintenanciers/AR à l'obtention/renouvellement des agréments techniques ;
- accompagner la contractualisation entre les différents acteurs (communes, AUE, maintenanciers, gestionnaires de PMH, fermiers) ;
- Donner les rudiments nécessaires aux communes pour le suivi de la gestion du service public de l'eau potable (tournée de suivi du maintenancier, suivi des AUE, suivi des fermiers, tenue des rencontres d'échanges sur la gestion du service public de l'eau potable) ;
- suivre et évaluer le fonctionnement des AUE et apporter des corrections si necessaires.

Prise en compte du genre, de l'AFDH et des Violences basées sur le Genre (VBG) :

- Favoriser la mixité des membres pour la gestion des points d'eau;
- Rechercher avant tout les compétences lors du recrutement, qu'elles soient portées par des hommes ou par des femmes ;
- Permettre l'adhésion aussi bien des hommes que des femmes dans les différents comités qui seront mis en place ;
- Veiller à ce que les hommes et les femmes puissent accéder aux mêmes fonctions, quelle que soit leur nature ou leur niveau (président/e, trésorier/ère, secrétaire...);
- Soutenir les hommes qui veulent évoluer vers un poste ou une tâche majoritairement réservée aux femmes, et inversement ;
- Encourager les femmes à occuper des postes à responsabilités / éliminer les barrières qui limitent l'accès des femmes à des postes à responsabilités / de décision ;
- Assurer l'égalité de traitement (rémunération ou indemnités, accès à la formation, reconnaissance du travail effectué ...);
- Prévoir des conditions de travail / d'activités adaptées aux contraintes et besoins spécifiques des hommes et des femmes (ex : ne pas prévoir des réunions tard le soir sachant que les femmes ne pourront pas se déplacer seules la nuit) ;
- Eliminer les différentes formes de discrimination à l'encontre des hommes et des femmes du fait de leur sexe, mais aussi de leur âge, religion, origine ethnique et handicap ;
- Créer un climat de travail inclusif permettant aux hommes et aux femmes de travailler efficacement ensemble.

Il est à noter que les candidats sont tenus de se référer aux termes de référence pour avoir l'intégralité des prestations.

4. Participation

Le présent avis public à manifestation d'intérêt est ouvert à égalité de conditions aux personnes morales installées au Burkina Faso et remplissant les conditions fixées par le Décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 01 Février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public au Burkina Faso.

5. Dossier de candidature

Les manifestations d'intérêt rédigées en français en quatre (04) exemplaires (1 original + 3 copies) marqués comme tels, doivent être déposées au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (DMP/MEEA) sis à Ouaga 2000 au plus tard le **jeudi 08 juin 2023 à 09 heures 00 T.U.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui souhaitent y assister.

Le dossier de candidature comprendra :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur des marchés publics du Ministère de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement ;
- le domaine de compétence et le Statut Juridique du candidat faisant bien ressortir la date de création ;
- l'adresse complète : localisation, personne responsable, boîte postale, contact téléphonique, email, etc. ;
- un agrément technique dans le domaine des prestations d'animation, implantation et suivi contrôle des travaux de réalisation d'ouvrages d'AEP (Fsic);
- les CV et les qualifications du personnel devant exécuter la mission ;
- les attestations de disponibilité du personnel,
- la notice de présentation du cabinet / bureau d'études ;
- les références similaires dans les domaines de la mission ci- avant indiquée.

Prestations intellectuelles

6. Critères de sélection

Les critères de présélection porteront sur les éléments suivants :

Critères, sous-critères, et système de points pour l'évaluation des Propositions Techniques Complètes (PTC) : **100 Points**
Tableau-Allocation des points pour l'évaluation des Propositions techniques (PTC)

Critères d'évaluation	Points
i) Expérience spécifique du Consultant	10
ii) Adéquation et qualité de la méthodologie proposée, et plan de travail correspondant aux termes de référence (TDR)	35
iii) Qualifications du personnel-clé et compétences pour la mission	55
Total	100

i) Expérience spécifique du Consultant pertinente pour la mission : [10 points]

L'évaluation de ce critère se fera sur la base du nombre de missions similaires réalisées par le consultant. Mission similaire désigne : conduite des activités d'intermédiation sociale en AEP ou formation des acteurs chargés de la gestion du service public de l'eau.

Barème	Note maximale
Un point par mission/expérience similaire	10 points

Le Consultant devrait être prêt à justifier l'expérience revendiquée, en présentant copie des documents et références correspondantes, si le Client le demande. En conséquence, le Consultant devra joindre les attestations de bonne exécution ou de bonne fin délivrées par le Maître d'ouvrage accompagnées des copies des pages de garde et de signature des marchés similaires exécutés.

ii) Adéquation et qualité de la méthodologie proposée, et plan de travail correspondant aux Termes de référence (TDR) : [35 points]

- a) **Approche technique et méthodologie :** **20 points**
- b) **Plan de travail :** **07 points**
- c) **Organisation et personnel :** **08 points**

a) Approche technique et méthodologie [20 points]

L'approche technique et méthodologie sera évaluée à travers les aspects suivants : (i) la compréhension des objectifs de la mission ; (ii) la conformité aux termes de référence et la pertinence de l'approche technique et méthodologique proposée pour réaliser la mission ; (iii) la présentation de techniques d'intermédiation sociale en matière d'AEP et de formation des acteurs de gestion du service public de l'eau potable. L'objectif est de mesurer la capacité du consultant à définir une approche claire, cohérente et convaincante permettant de s'assurer que les résultats et produits attendus par les termes de référence seront atteints.

Méthodologie	Appréciation	Note
Sur 20 points	Très bonne	[15 à 20]
	Bonne	[12 à 13,5]
	Moyenne	[7,5 à 11,5]
	Faible	[1 à 7]

b) Plan de travail [07 points]

Le plan de travail sera évalué à travers l'appréciation des aspects suivants : (i) le programme de réalisation des principales activités ou tâches de la mission, leur contenu et leur durée, (ii) la cohérence du programme de travail proposé avec l'approche technique et la méthodologie ; (iii) les différentes étapes de réalisation des activités et les dates prévisionnelles d'achèvement ; (iv) la cohérence du programme de travail avec le Formulaire Programme d'activités. L'objectif est de s'assurer de la pertinence du programme de travail en rapport avec l'approche technique et méthodologique et d'apprécier la capacité du consultant à traduire cette approche en un programme de travail réaliste et un programme d'activité montrant les tâches de chaque expert.

Plan de travail	Appréciation	Note
Sur 7 points	Très bonne	[6,5 à 7]
	Bonne	[5 à 6]
	Moyenne	[3,5 à 4,5]
	Faible	[1 à 3]

c) Organisation et personnel [08 points]

L'évaluation de l'organisation se fera à travers l'appréciation des aspects suivants : (i) la description de la structure et la composition de l'équipe, y compris la liste des autres personnels affectés à la mission ; (ii) la cohérence des tâches et étapes de l'intervention ; (iii) le planning de mobilisation de l'équipe. L'objectif est de s'assurer de la pertinence de l'organisation à travers sa cohérence avec l'approche technique et méthodologique et le programme de travail pour atteindre les résultats et produits attendus.

Organisation	Appréciation	Note
Sur 8 points	Très bonne	[7,5 à 8]
	Bonne	[6 à 7]
	Moyenne	[4 à 5,5]
	Faible	[1 à 3,5]

iii) Qualifications du Personnel-Clé et compétences pour la mission : [55 points]

- Poste PC-1 : Un (1) Chef de Mission**
- Poste PC-2 : Trois (3) Superviseurs des activités**

Le Consultant devra fournir dans sa proposition technique les CV ainsi que les copies des diplômes et attestations de travail/attestations de bonne exécution/certifications de service fait de l'ensemble du personnel requis pour la mission. Cependant, il est à noter que seul le personnel-clé (chef de mission et superviseurs des activités) sera évalué au stade de l'évaluation des propositions techniques. Les qualifications des autres personnels (Animateurs) feront l'objet de vérification lors des négociations et devront être jugées satisfaisantes par le Maître d'ouvrage préalablement à la signature du contrat avec le Consultant qui sera sélectionné.

Prestations intellectuelles

Le CV devra être présenté suivant le modèle joint au Formulaire TECH-6. Tout CV d'expert soumis par les consultants, sans être signé et certifié par l'intéressé conformément au Formulaire Tech-6, ne sera pas pris en considération.

Le détail de la notation du personnel clé se présente comme suit :

Poste PC-1 : Chef de mission : 16 points

Critère	Note maximale	
Qualifications d'ordre général		10
Avoir une maîtrise en sociologie ou en sciences humaines ou dans un domaine équivalent de niveau BAC+4 ans minimum ✓ Diplôme non-conforme (niveau ou/et domaine = 0 point) ✓ Diplôme conforme = 4 points.	4	
Avoir au moins sept (07) années d'expérience professionnelle dans le domaine de l'eau potable = 6 points • Moins de 07 années d'expérience = 0 point • 07 années d'expérience professionnelle = 6 points	6	
Adéquation pour la mission		6
- Justifier d'au moins cinq (5) missions similaires dans des projets de mise en œuvre d'activités d'intermédiation sociale d'AEP en tant que chef de mission ou en tant que formateur des acteurs sur la gestion du service public de l'eau en milieu rural ou de mise en place des structures de gestion du service public de l'eau potable : 0,8 points par mission similaire	4	
Expérience pertinente dans la région		2
- 1 points pour au moins une mission similaire déjà exécutée dans l'une des régions (Région du Centre-Ouest, Région du Centre-Sud et du Plateau Central) ; - 1 points pour la maîtrise d'au moins une des langues locales (mooré, lélé, kassena, bissa, etc.) de la région d'intervention	2	

Poste PC-2 : Superviseur des activités : 39 points (dont 13 points par superviseur)

Critère	Note maximale	
Qualifications d'ordre général		9
- Avoir une licence en sociologie ou en sciences humaines ou dans un domaine équivalent de niveau BAC+3 ans minimum ✓ Diplôme non-conforme (niveau ou/et domaine = 0 point) ✓ Diplôme conforme = 4 points.	4	
Avoir au moins trois (03) années d'expérience professionnelle dans le domaine de l'eau potable • Moins de 03 années d'expérience = 0 point • 03 années d'expérience professionnelle = 5 points	5	
Adéquation pour la mission		4
- Justifier d'au moins trois (03) missions similaires dans des projets de mise en œuvre d'activités d'intermédiation sociale ou la mise en place de mise en place des acteurs de gestion du service public de l'eau potable en milieu rural en tant que superviseur ou coordonnateur : 1 points par mission similaire	3	
Expérience pertinente dans la région		1
- 0,5 points pour au moins une mission similaire déjà exécutée dans l'une des régions (Région du Centre-Ouest, Région du Centre-Sud et du Plateau Central) ; - 0,5 points pour la maîtrise d'au moins une des langues locales (mooré, lélé, kassena, bissa, etc.) de la région d'intervention	1	

Total de points pour les trois (03) critères : 100

La note technique (Nt) minimum de qualification requise est de : 75 points.

NB : Le candidat, ayant obtenu la note la plus élevée et supérieure ou égale à soixante-quinze (75) points sera retenu et invité à présenter sa proposition financière pour analyse.

7. Délais d'exécution

Le délai d'exécution des prestations est de Deux cent-dix (210) jours.

8. Informations complémentaires

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes :

Secrétariat de la DMP/MEEA sise à Ouaga 2 000, Avenue Ousmane SEMBENE, 03 BP 7010 Ouagadougou 03 ; Tel. (00226) 25 49 99 22 email : dmpmeeeea@gmail.com de 8h00 à 15h00 TU.

L'Administration se réserve le droit de ne donner suite à tout ou à une partie du présent avis à manifestation d'intérêt.

**Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

André HIEN

Marchés Publics

APPELS D'OFFRES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- | | |
|--|-----------------------|
| * Marchés de Fournitures et Services courants | P. 40 & 41 |
| * Marchés de Travaux | P. 42 à 44 |
| * Marchés de Prestations Intellectuelles | P. 45 & 46 |

DG-C.M.E.F.

Fournitures et Services courants

REGION DU CENTRE-OUEST

Acquisition de fournitures scolaires et spécifiques au profit de la CEB de SILLY

Avis de demande de prix

N°2023-02/RCOS/PSSL/CSLY/M/SG/CCAM

Financement : Budget Communal (Fonds transférés du MENAPLN),
Exercice 2023 Chapitre 60, Article 606, paragraphe 6061

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics Exercice 2023, de la commune de SILLY.

1. La commune de SILLY dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'Acquisition de fournitures scolaires et spécifiques au profit de la CEB de SILLY tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots :

- Lot 01 :Acquisition de fournitures scolaires au profit de la CEB de SILLY. Enveloppe financière est de huit millions sept cent quatre-vingt-sept mille trois cent quatre-vingt-quatre (8 787 384) FCFA TTC.
- Lot 02:Acquisition de fournitures spécifiques au profit de la CEB de SILLY. Enveloppe financière est de deux millions sept cent soixante-seize mille sept cent vingt (2 776 720) FCFA TTC

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : vingt et un (21) jours par lot.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du Secrétariat Général de la Mairie de SILLY tous les jours ouvrables entre 7 heures à 15 heures 30 minutes.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès du Secrétaire Général de la mairie de SILLY, Téléphone 56 63 07 07/ 72 05 44 98 moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA pour le lot 01 et dix mille (10 000) FCFA pour le lot 02 à la Trésorerie Principale de Léo. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et 03 copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent cinquante (250 000) francs CFA pour le lot 01 et soixante-quinze mille (75 000) francs CFA pour le lot 02 devront parvenir ou être remises à l'adresse du secrétariat Général de la mairie de SILLY, au plus tard le **vendredi 02 juin 2023 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**La Personne Responsable des Marchés,
Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés**

Louzoun Constant YO
Secrétaire Administratif

REGION DU CENTRE-OUEST

Acquisition de fournitures scolaires et spécifique au profit des écoles de la CEB de Thyou

Avis de demande de prix

N° 2023-001/RCOS/PBKL/CTYU/M/SMP du 21 Avril 2023

Financement : Budget communal (ressources transférées MENAPLN), gestion 2023

1. La Commune de Thyou dont l'identification complète est précisée dans les Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de fournitures scolaires et spécifiques au profit des écoles de la CEB de Thyou, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La présente demande de prix est en plusieurs lots intitulée ainsi qu'il suit :

Lot 1 : Acquisition de fournitures spécifiques au profit des écoles de la CEB de Thyou (Montant prévisionnel : 1 847 169)

Lot 2 : Acquisition de fournitures scolaires au profit des écoles de la CEB de Thyou (Montant prévisionnel : 8 230 743).

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : Trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires en consultant gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la mairie auprès du Secrétariat Général.

5. Tout Candidat éligible et intéressé par le présent avis doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la mairie de Thyou moyennant paiement d'un montant non remboursable de dix mille (10 000) francs CFA pour le Lot1 et vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot2 à la régie de la mairie de thyou.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cents mille (200 000) francs CFA pour le lot 2 et cinquante mille (50 000) francs cfa pour le lot1, devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la mairie de Thyou, avant le **vendredi 02 juin 2023 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaiteraient y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés

Soalita OUOBA

Secrétaire Administratif

REGION DU PLATEAU CENTRAL

Acquisition et livraison sur sites de vivres pour les cantines scolaires au profit de la Commune de Ziniaré

Avis de demande de prix

N°2023-03/RPCL/POTG/CZNR/ M/SG/PRM DU 30/03/2023

Financement : Ressources transférées MENAPLN, Gestion 2023

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2023 de la Commune de Ziniaré.

1. La commune de Ziniaré dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition et livraison sur sites de vivres pour les cantines scolaires au profit de la Commune de Ziniaré tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots répartis comme suit :

- Lot 1 : Acquisition et livraison sur sites d'huile végétale enrichie en vitamine 'A' au profit des écoles primaires de la Commune de Ziniaré pour un montant prévisionnel de dix-huit millions quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent quatre-vingt-treize (18 099 493) FCFA TTC;

- Lot 2 : Acquisition et livraison sur sites de produit alimentaire au profit de dix-huit (18) écoles préscolaires de la commune de Ziniaré pour un montant prévisionnel de huit millions deux cent soixante-douze mille huit cent quarante-six (8 272 846) FCFA TTC.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante jours (60) pour le lot 4 et quarante-cinq (45) jours pour chaque lot 5.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Ziniaré de 07 heures 30 à 12h 30 et 13 h à 16 heures les jours ouvrables ou appeler au 61 58 24 31.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix aux bureaux de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Ziniaré et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA pour le Lot 4 et vingt mille (20 000) francs CFA pour le Lot 5 à la Trésorerie Régionale du Plateau Central. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) FCFA pour le Lot 2 et deux cent mille (200 000) F CFA pour le lot5 devront parvenir ou être remises aux bureaux de la Personne responsable des Marchés de la Mairie de Ziniaré, avant le **vendredi 02 juin 2023 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Jean BADO

La Personne Responsable des Marchés

Travaux de construction d'infrastructures sanitaires dans la commune de Silly

Avis de demande de prix
N° 2023-001/RCOS/PSSL/CSLY/M/SG/CCAM
Financement : Budget communal (Ministère de la Santé), exercice 2023

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2023 de la Commune de Silly.

1- La Commune de Silly lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix (Source de financement Ministère de la Santé, exercice 2023).

2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ayant un Agrément minimum de type B1 pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux de construction sont repartis en trois (03) lots répartis comme suit :

Lot 01: Travaux de construction d'un dispensaire +une latrine à quatre fosses +une douche à Guia dans la Commune de Silly. Montant prévisionnel est de trente-un millions huit cent seize mille cent quatre-vingt-dix-huit (31 816 198) francs CFA TTC, (transfert santé, exercice 2023) ;

Lot 02: Travaux de construction d'une maternité+ une latrine à quatre fosses +une douche à Guia dans la Commune de Silly. Montant prévisionnel est de trente millions deux cent quinze mille six cent soixante-dix (30 215 670) francs CFA TTC (transfert santé, exercice 2023) ;

Lot 03: Travaux de construction de deux logements+ deux cuisines+ deux latrines - douche à Guia dans la Commune de Silly. Montant prévisionnel est de vingt-deux millions huit cent quatre-vingt-cinq mille quatre cent soixante-dix (22 885 470) francs CFA TTC (transfert santé, exercice 2023).

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3- Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quatre-vingt (90) jours par lot (lot 01, lot 02 et lot 03).

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Silly au 72 05 44 98/56 63 07 07 du lundi au vendredi aux heures ouvrables.

4- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Silly au 72 05 44 98/56 63 07 07

5- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès du secrétariat général de la Mairie de Silly et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA par lot à la Trésorerie Principale de Léo. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6- Les offres présentées en un (01) original et trois (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de neuf cent cinquante mille (950 000) francs CFA pour le lot 01, neuf cent mille (900 000) francs CFA pour le lot 02 et six cent quatre-vingt mille (680 000) francs CFA pour le lot 03 devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Mairie de Silly au plus tard le **vendredi 02 juin 2023 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB : Aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots.

**La Personne Responsable des Marchés,
Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés**

Louzoun Constant YO
Secrétaire Administratif

REGION DU CENTRE-OUEST

Réhabilitation de la digue du barrage de Kokologho

Avis de demande de prix

N° : 2023-002/RCOS/PBKL/CKKL-M/SG/PRM du 16 Avril 2023

Financement : Budget Communal , gestion 2023
(Fonds propre)

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2023, de la Commune de Kokologho.

1. La Commune de Kokologho dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet la réhabilitation de la digue du barrage de Kokologho, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Lot unique : Réhabilitation de la digue du barrage de Kokologho

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante-quinze (75)

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la mairie auprès du Secrétariat Général ou en appelant au 70 07 77 24 / 25-44-56-15.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès du Receveur Municipal de Kokologho et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la commune de Kokologho ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de QUATRE CENT MILLE (400 000) francs CFA, devront parvenir ou être remises à la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Kokologho, avant le **vendredi 02 juin 2023 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**NB : le montant prévisionnel du lot unique est de :
LOT Unique : 14 400 000FCFA TTC**

La Personne Responsable des Marchés

TAPSOBA Inoussa
Secrétaire Administratif

REGION DU CENTRE-OUEST

Travaux de construction de trois (03) salles de classes + bureau + magasin à Nébiapoun.

Avis de demande de prix

N° : 2023-01/RCOS/PSNG/CKYO/PRM

Financement : Budget communal, gestion 2023

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2023 de la Commune de Kyon.

1. La Commune de Kyon lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux de construction de trois (03) salles de classes + bureau + magasin à Nébiapoun. Les travaux seront financés sur les ressources du budget communal, gestion 2023.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de la catégorie B1 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont composés d'un (01) lot unique :

Lot unique : travaux de construction de trois (03) salles de classes + bureau + magasin à Nébiapoun ;

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quatre-vingt-dix (90) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de la Personne responsable des marchés en appelant le 79 18 56 60 et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Mairie de Kyon après paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA à la Trésorerie principale de Réo. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de sept cent mille (700 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à la Mairie de Kyon, avant le **vendredi 02 juin 2023 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Budget prévisionnel : vingt-trois millions sept cent cinquante mille (23 750 000) FCFA TTC

*Le Président de la Commission communale
d'attribution des marchés*

Césaire Béili BATIONO
PRM

Construction d'un logement + une cuisine externe + une latrine à un (01) poste au CSPS de Kourgou au profit de la commune de Zorgho.

Avis de demande de prix
n°2023-005/RPCL/PGNZ/CZRG/M/SG/PRM du 16 mai 2023
Financement : Budget communal/FMDL

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2023, de la Mairie de Zorgho.

1. La Mairie de Zorgho lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ayant un agrément technique B1 au minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux sont en lot unique : Construction d'un logement + une cuisine externe + une latrine a un (01) poste au cspS de Kourgou au profit de la commune de Zorgho d'un montant prévisionnel de seize millions six cent quatre-vingt-quatorze mille cinq cent vingt-sept (16 694 527) francs CFA TTC.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quatre-vingt-dix (90) jours.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés. Tel : 79-57-60-27.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à la Trésorerie Principale de Zorgho.
6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent soixante-cinq mille (465 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable des Marchés, avant le **vendredi 02 juin 2023 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

La Personne Responsable des Marchés

Jean Yves Barnabé BAZIE

Fourniture, la mise en place et le déploiement d'un logiciel intégré de Gestion Financière et comptable au profit de l'Agence de l'Eau du Nakanbé

Appel à manifestation d'intérêt N°2023-03/GIP-AEN/CB/CA/DGAEN/PRM

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2023 de l'Agence de l'Eau du Nakanbé (AEN).

2. Financement : Budget AEN Exercice 2023

3. Les services de consultants comprennent un lot unique : fourniture, mise en place et déploiement d'un logiciel intégré de Gestion Financière et comptable au profit de l'Agence de l'Eau du Nakanbé

4. Critères d'évaluation : les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Le reste de la procédure de sélection sera celle conforme aux dispositions de l'article 70 du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP du 21/03/2023 portant modification du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passations, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de services public.

5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront notés sur 100 points repartis sur la base des critères ci-après :

- le nombre d'années d'expérience du bureau (au moins 5 ans), 02 points,
- les qualifications du candidat dans le domaine des prestations (disposer d'au moins l'Agrément intégrateur de solution informatique et télécom, catégorie D4) 05 points
- la démarche méthodologique et le plan de travail. 40 points
- les expériences similaires et d'envergure pertinente à la présente mission. 30 points ;
- qualifications générales et personnel clé. 23 points

6. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

7. A l'issue de l'évaluation, les trois (03) bureaux présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations et ayant le score minimum de 75/100 seront retenus ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières. Le consultant techniquement conforme, ayant la proposition financière évaluée la moins disante sera retenu pour la négociation et la signature du contrat.

8. Composition du dossier de manifestation d'intérêt

Les cabinets ou bureau d'études désirant participer à la présélection sont invités à adresser leur dossier de manifestation d'intérêt à l'autorité contractante.

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leur compétence.

Le dossier doit fournir les informations suivantes :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à l'autorité contractante;
- une présentation du bureau d'études faisant ressortir les principales compétences requises pour les prestations demandées ;
- la démarche méthodologique et le plan de travail ;
- les références des prestations similaires exécutées au cours des cinq (05) dernières années (copie des pages de garde et de signature des contrats approuvés et leurs attestations de bonne fin d'exécution ou les rapports de validation) ;

- la liste et CV du personnel-clé proposé par le bureau pour assurer correctement la mission confiée ;
- adresse complète : localisation, personne à contacter, boîte postale, téléphone, email, etc.... ;
- l'agrément technique en matière informatique (avoir l'Agrément intégrateur de solution informatique et télécom, catégorie D4) et toute autre information permettant d'évaluer la capacité technique du bureau d'études.

9. Renseignements complémentaires

Les bureaux intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les TDR à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : le matin de 07 heures 30 mn à 12 heures 30, et l'après midi de 13 heures 00 mn à 16 heures 00 mn (TU) dans les locaux de la Personne Responsable des Marchés sis à Ziniaré ; BP 95 Ziniaré ; Tél : : 25 30 98 71/76 61 39 59

10. Dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêt, rédigées en langue française en quatre (4) exemplaires (1 original + 3 copies marquées comme telles) devront être déposées sous plis fermés à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **jeudi 08 juin 2023 à 09 heures 00 (TU)** dans les locaux de la personne Responsable des Marchés sis à Ziniaré ; BP 95 Ziniaré/BURKINA FASO Tél : (+226) 25 30 98 71/76 61 39 59

Les offres devront porter la mention suivante « Manifestation d'intérêt pour la fourniture, la mise en place et le déploiement d'un logiciel intégré de Gestion Financière et comptable au profit de l'Agence de l'Eau du Nakanbé ».

11. ouverture des plis

L'ouverture des offres interviendra en séance publique dans la salle de réunion de ladite Direction le **jeudi 08 juin 2023 à 09 heures 00 TU**.

L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent avis de manifestation d'intérêt.

NB : Le budget prévisionnel pour le présent marché est de 29 950 000 Francs CFA TTC

La Personne Responsable des Marchés

Minam BADOLO
Gestionnaire Financier

Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires du District Sanitaire de Sindou pour l'année 2023

Avis à manifestation d'intérêt

Dans le cadre de l'exécution de ses crédits délégués, Gestion 2023, le District Sanitaire de Sindou souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotations pour les domaines ci-après :

N° de Lot	Domaines
FOURNITURES ET EQUIPEMENTS	
Lot 1	Produits et matériels de protection
Lot 2	Fournitures de bureau
Lot 3	Produits d'entretien
Lot 4	Divers imprimés administratifs
Lot 5	Produits pour informatique et péri-informatiques
Lot 6	Autres sources d'énergie
Lot 7	Autre matériels et fournitures spécifiques
Lot 8	Imprimés spécifiques
Lot 9	Réactifs et consommables de Laboratoire
Lot 10	Mobilier et matériels de bureau
Lot 11	Matériels informatique de bureau
PRESTATION DE SERVICES COURANT	
Lot 1	Restauration des malades
Lot 2	Entretien de véhicules à quatre roues
Lot 3	Entretien de véhicules à deux roues
Lot 4	Entretien de bâtiment intérieur-extérieur
Lot 5	Entretien et maintenance de climatiseurs
Lot 6	Entretien et maintenance de matériels informatiques

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'Administration.

Le District Sanitaire de Sindou rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et devront produire un dossier composé de :

- 1- Une lettre de demande d'inscription adressée au Médecin Chef du District indiquant le Lot et le domaine d'activité du candidat ;
- 2- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- 3- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- 4- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- 5- Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
- 6- Les preuves des expériences ou de réalisation.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs/prestataires ainsi que la précision du Lot concerné » au secrétariat du District Sanitaire de Sindou au plus tard le **jeudi 08 juin 2023 à 09 heures 00**. Contact : 70 34 83 80/77 89 79 15

Le Gestionnaire des crédits délégués du District

Issa SOMA

Administrateur des Services de Santé

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA
PROSPECTIVE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DU
CONTROLE DES MARCHÉS
PUBLICS ET DES ENGAGEMENTS
FINANCIERS



BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

Ouagadougou, le 08 MAI 2023

N°2023 01338 /MEFP/SG/DG-CMEF

Le Ministre

Λ

Toute Autorité Contractante

Objet : *Orientations pour l'application du décret n°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP du 21 mars 2023 portant modification du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1^{er} février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.*

En vue de l'application du décret sus visé et pour éviter des divergences dans l'interprétation de certaines de ses dispositions, il me plaît d'apporter les précisions nécessaires pour une application harmonisée des dispositions du décret. Ces précisions ont trait en particulier, à la mise en œuvre de la demande de cotations et de la demande de propositions allégée.

De la procédure de demande de cotations

L'innovation principale opérée par le décret modificatif est relative à l'obligation de constituer préalablement une liste de candidats devant être consultés de manière rotative dans la mise en œuvre de cette procédure. A ce titre, il convient de souligner que l'utilisation de cette liste s'impose pour toutes les demandes de cotations qu'elles soient formelles ou non formelles.

La liste visée au paragraphe précédent doit être constituée par chaque autorité contractante et par nature de prestation suivant des critères objectifs, gage d'une démarche transparente.

Ainsi, l'établissement de la liste des candidats potentiels se fait par le truchement d'un avis à manifestation d'intérêts, comportant les critères suivants :

- être légalement constitué ;
- être du domaine indiqué par l'avis à manifestation d'intérêts ;
- disposer le cas échéant de l'agrément technique exigé pour le domaine concerné par la demande de cotations.

Le délai de dépôt des manifestations d'intérêt ne peut être inférieur à cinq (5) jours calendaires.

L'évaluation des candidatures se fait par un comité constitué de la personne responsable des marchés et du gestionnaire de crédits. A l'issue de l'évaluation des candidatures, l'autorité contractante dresse la liste des candidats retenus, par domaine d'activités qu'elle fait publier dans la revue des marchés publics.

Le choix des candidats dans le cadre d'une demande de cotation est à l'initiative de l'autorité contractante. Toutefois, les entreprises doivent être consultées de manière à éviter tout conflit d'intérêts.

Dans le cas où un candidat est retenu dans plusieurs domaines d'activités par une autorité contractante, il ne peut être consulté qu'une seule fois sauf en cas d'insuffisance de candidats retenus dans le domaine concerné ou en cas d'épuisement de la rotation.

La liste constituée est valable pour un exercice budgétaire. Toutefois, en cas de nécessité cette liste peut faire l'objet d'actualisation. Dans ce cas, les nouvelles entreprises retenues ne peuvent être consultées, que si celles figurant sur la liste initiale ont toutes été consultées.

De la procédure de demande de propositions allégée

Pour la mise en œuvre de la deuxième phase de la demande de propositions allégée le délai de dépôt des propositions techniques et financières est de 5 jours minimum.

L'évaluation des propositions techniques et financières se fait de manière successive mais en une seule étape et à l'issue de l'évaluation, les résultats sont publiés dans la revue des marchés publics. Il reste entendu que l'évaluation à cette étape de la procédure concerne les trois consultants les plus qualifiés et expérimentés. Au cas où ce nombre est inférieur à trois, la procédure peut néanmoins suivre son cours.

De la demande de prix

Les conditions de la demande de prix restent inchangées nonobstant le relèvement des seuils de passation.

De la nécessité de satisfaire aux besoins en attendant la constitution des listes

En attendant la constitution des listes à travers les manifestations d'intérêts, les autorités contractantes peuvent mettre en œuvre la procédure de demande de cotations suivant l'ancienne procédure et les anciens seuils de passation en vue de répondre à leurs besoins.

Les autorités contractantes disposent d'un (01) mois à compter de la signature de la présente circulaire pour se conformer aux dispositions du décret n°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP du 21 mars 2023 portant modification du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.



Aboubakar NACANABO
Chevalier de l'Ordre du mérite de l'Economie et des Finances

Quotidien

Marchés Publics



- * **Marchés de Fournitures et Services courants**
- * **Marchés de Prestations Intellectuelles**
- * **Marchés de Travaux**

